



BRANSAT

2024 - 2025



Photo et peinture par Catherine Branchu

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE BRANSAT
VOUS SOUHAITE DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

BULLETIN D'INFORMATION

Tempête du 25 Juin 2025

Chers Bransatois, chères Bransatoises,

Ce mandat aura été marqué par de nombreux événements qui resteront imprimés dans nos mémoires.

Après le Covid, la crise énergétique, l'invasion de l'Ukraine par la Russie le réchauffement climatique vient nous rappeler qu'il va falloir se préparer et s'habituer à des extrêmes de plus en plus fréquents.

La tempête qui a frappé l'Allier et notre commune a provoqué des dégâts très importants, notamment la chutes des lignes 420 000 volts et 20 000 volts. C'est bien une tornade avec des pointes à près de 200 km/h qui ont fait vaciller nos pylônes.

De nombreux foyers ont été privés d'électricité pendant plus de 5 jours. Au total dans l'Allier près de 18 000 foyers ont été impactés.

Les équipes d'Enedis et de RTE ont été immédiatement mobilisées pour rétablir l'électricité mais face à l'ampleur des dégâts, il a fallu être patient.

De nombreuses routes sont restées coupées par la chute des lignes pendant plusieurs semaines comme le CD1 et CD 280.

Nous pouvons nous féliciter de la réactivité des services de RTE qui ont installé une base vie à Saulcet en une nuit et une journée.

Je tiens à féliciter nos agents communaux qui ont fait de leur mieux pour évacuer les arbres tombés et rétablir la situation où cela était possible. Merci aussi aux Bransatois qui ont donné la main à Sylvain et Laurent.

Merci aux Bransatois qui ont également contribué à la réouverture des routes.

Nos paysages vont rester marqués à jamais telle que la place de l'église qui a vu ses sapins et de nombreux autres arbres abattus.

Il va falloir maintenant réfléchir avec la communauté de communes comment réagir face à ces extrêmes, pour notamment éviter des coupures de plus de 24 heures.

En espérant ne plus revivre un tel déluge !!!!!



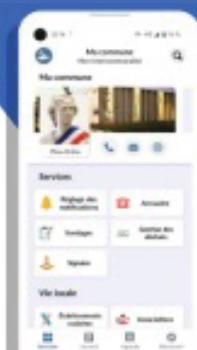
Sommaire

Le mot du Maire	3
Budget	5
Actualités	7
Bien vivre à Bransat !	12
Nos habitants ont du talent	17
Regroupement pédagogique et école	20
Conseils municipaux	23
Travaux	29
Associations	34
Infos pratiques	42



IntraMuros

Restez connecté(e) à votre territoire !



Suivez-nous / Contactez-nous !



Vous pouvez suivre l'actualité de la commune par différents canaux.

- www.bransat.fr
- page Facebook "Mairie de Bransat"
- compte Instagram « bransat03 »
- application IntraMuros « Bransat »

Si vous avez des informations à partager avec les habitants du village, si vous avez des suggestions quant à notre travail, si vous avez des idées à nous soumettre pour animer le village, écrivez-nous à l'adresse mail : com.bransat@gmail.com

L'équipe communication fait de son mieux pour vous répondre et vous informer.

Mairie de Bransat - 1 Place de la Mairie 03500 BRANSAT
mairie-bransat@wanadoo.fr
Tel 04 70 45 40 91

Le mot du Maire



Chers Concitoyens , chères Concitoyennes ,

L'hiver arrive et la nature nous offre ses plus beaux parements que nous allons pouvoir admirer en sillonnant notre belle commune.

Nos employés municipaux œuvrent en permanence pour entretenir et embellir notre cadre de vie en s'interdisant d'utiliser les produits phytosanitaires comme nous l'impose la loi LABBE et c'est sans doute une très bonne chose.

Mais voilà, par manque de temps, nos agents ayant d'autres tâches à assurer en plus du binage et de la tonte, il y a effectivement des herbes que nous n'aimons pas voir sur nos différents espaces publics.

Chacun d'entre nous peut contribuer à cet embellissement en entretenant ses abords, ses portions de trottoirs et ses haies bocagères. Merci par avance .

Malgré cela, notre commune est belle et attire de nombreuses familles qui contribuent à son rajeunissement avec une moyenne d'âge de 42 ans contre 56 à 60 ans pour d'autres communes.

Les travaux réalisés lors des 4 derniers mandats ont contribué à cette évolution, Bransat passant de 488 habitants en 1990 à

plus de 540 en 2025. Le développement de notre commune était bien l'objectif des précédents mandats et du mandat actuel.

Cette évolution démographique contribue à la réussite de notre SIVOP et au maintien de nos classes avec plus de 120 élèves sur les 3 communes. L'école de Bransat comptabilise à elle seule plus de 50 élèves à la rentrée 2026 et nous pouvons être fiers de cela.

Cette réussite est également due à notre offre périscolaire et les horaires de la garderie qui a été délocalisée à Bransat en 2022 et qui sera nécessairement agrandie avec l'aménagement du préau en salle éducative.

Après des investissements conséquents en 2023 et 2024 comme l'aménagement de la garderie, la climatisation des écoles, le passage aux LED de nos lampadaires, le remplacement du véhicule de service et du tracteur des agents communaux, 2025 est une année importante.

Outre l'agrandissement de la garderie pour un montant TTC de 70 000 €, des travaux de voiries ont débuté avec la réalisation de bordures de trottoirs à la mi-novembre. Ils se poursuivront au printemps avec le gravillonnage de la rue de Charendon et de la montée de Serre. Des travaux de réparations seront également réalisés chemin de la Tuilerie, chemin de la Pierre Billot, chemin des crêtes, chemin de l'orme, chemin du méclier et place de l'église, l'enveloppe affectée à la voirie est supérieure à 60000€. La chaire de l'Eglise a été réparée. La porte du logement au-dessus de l'école a été remplacée et notre cantine et notre salle de réunion ont été repeintes une dernière fois. Un nouveau broyeur vient également d'être acquis.

Nous aimerais faire encore plus mais ce mandat a été difficile avec la crise du COVID, la crise énergétique et la hausse des taux d'intérêts qui ont mis à mal les finances de l'Etat, de notre Département et réduit les marges de manœuvre de notre commune.

En quelques années les dotations de l'état sont passées de 74 000€ à 26 000€ et nos dépenses énergétiques de 13 000€ à 26 000€.

Les dépenses liées au SIVOP, face à son évolution bénéfique et souhaitée ont également fortement évoluées passant de 23 000€ à 50 000€.

Sur seulement 3 postes, c'est plus de 90 000 € de manque à gagner qu'il nous a fallu intégrer dans le budget 2025.

La gestion communale devient de plus en plus compliquée mais nous y arrivons tout en entretenant notre belle cité.

Le plus inquiétant est la baisse des subventions qui se profile de la part de l'Etat, du département et de la région également victime des différentes crises de ces dernières années. Ils œuvrent tout de même pour aider au mieux nos communes.

Malgré cette situation, nous avons des projets pour les années à venir comme l'aménagement de l'abord du pont, la création du cheminement piéton du vieux bourg à la croix du feu, la rénovation de notre mairie et de notre cantine ainsi que l'aménagement des abords du stade avec la création d'un city stade, d'un pump track et d'une aire de jeux aquatiques dans l'esprit de celle de Meillard.

Par souci d'une gestion saine, ces projets déjà intégrés au budget 2025 ont été reportés.

Tout cela ne peut pas se faire sans subventions et dans des conditions financières plus saines concernant les charges d'intérêts.

Ces projets devront être étales dans le temps mais voilà nos objectifs futurs pour maintenir le bien vivre à Bransat, nos écoles et notre garderie.

Pour la contribution de notre bien vivre à Bransat, je me suis rapproché de la société API-supérette qui installe des supérettes en libre-service ouverte tous les jours de l'année avec plus de 700 produits du quotidien à prix supermarché. Ces supérettes sont également tenues quelques heures par jour par un employé pour ceux qui le souhaitent.

Nous espérons que notre commune sera choisie par cette société qui elle seule valide les lieux d'implantation. Nous pourrons proposer le terrain du lotissement de Bellevue en limite du CD1 qui est adapté pour l'installation de ce commerce.

Pour terminer mon propos je remercie toutes les associations Bransatoises qui savent de temps en temps égayer notre village. J'invite tous les Bransatois à assister aux différentes manifestations mais aussi à s'engager auprès d'elles pour les aider, les encourager car depuis la crise du COVID, les bras manquent !!!

Je vous encourage également à rejoindre l'équipe qui vous offre le café tous les premiers dimanche du mois de 9h30 à 11 h. C'est l'occasion d'échanger, d'avoir des idées pour notre commune et aussi nous connaître. C'est pendant ce café que nous avons imaginé et défini les thèmes de la nouvelle fresque qui a été peinte par XavierGraff. Ce projet a été construit en collaboration avec la Magic qui finance la quasi-totalité de la fresque également soutenue par la société Enedis. De nombreux Bransatois ont contribué à sa réalisation et j'en suis vraiment ravi et je vous en remercie.

Enfin, merci au personnel communal et à l'équipe municipale qui œuvrent pour vous servir au mieux. Ils se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et un bel avenir pour Bransat.

Sylvain PETIT-JEAN

Horaires de la Mairie

Lundi de 9h30 à 12h

Mardi de 12h30 à 18h30

Jeudi de 15h à 18h30

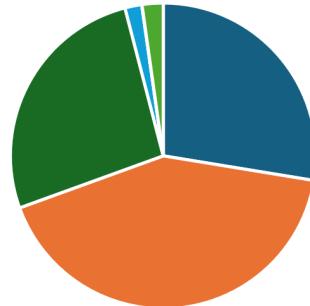
Vendredi de 12h30 à 16h30

Budget

Comptes administratifs 2024

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	125984.63 €
Frais de personnel	191350.71 €
Charges de gestion courante	121039.97 €
Frais financiers (intérêts des emprunts)	8127.36 €
Dotations amortissements	123 €
Charges exceptionnelles	10176.83 €
Total réalisé	456821.60 €



Excédent brut

569973.18 €
456827.50 €

113151.68 €

Besoin de financement

Déficit investissement

42208.24 €

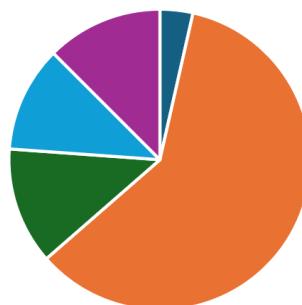
Perte à réaliser
9904.24 €

=
Excédent net de fonctionnement 2024 à reporter budget 2025

113 151.68 €
- **42 208.24 €**
- **9 904.00 €**
61 039.44 €

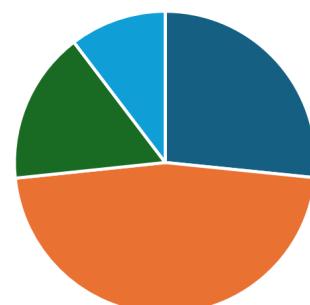
Recettes de fonctionnement

Produits de gestion courante + atténuation des charges	20087.09 €
Impôts, taxes	342203.26 €
DGF, compensations, subventions	71717.85 €
Atténuations de charges	0 €
Autres produits (gestion courante, financière, exceptionnelle)	64847.72 €
Excédent 2023 reporté sur 2024	71117.26 €
Production immobilisé, travaux en régie	0 €
Total réalisé	569973.18 €



Dépenses d'investissement

Déficit investissement reporté	25466.40 €
Remboursement emprunts	44748.37 €
Travaux bâtiments	15600 €
Travaux de voirie et réseaux (régie)	0 €
plus value	9916.83 €
Acquisitions foncières et de matériel	0 €
Total réalisé	95731.60 €

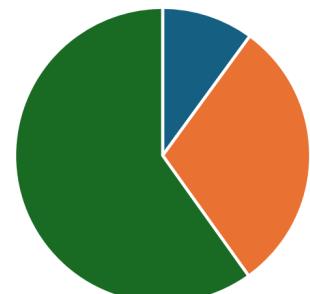


Déficit d'investissement financé par le budget

95731.80 €
53 523.36 €
42 208.24 €

Recettes d'investissement

Cession de terrains	0 €
FCTVA, taxe locale d'équipement	5476.16 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	15396.40 €
Subventions d'équipement + amortissement	32650.83 €
Emprunt	0 €
Total réalisé	53523.36 €



Budget assainissement 2024

Comptes administratifs 2024

Dépenses d'investissement	18698.51 €	Dépenses de fonctionnement	13833.01 €
Recettes d'investissement	48539.00 €	Recettes de fonctionnement	29618.75 €
Excédent exercice 2017	29840.49 €	Excédent 2024 affecté au Budget	15785.74 €

La participation communal pour 2025 est estimée à 120931 € dont 50791.06€ payé par Bransat contre 23000€ il y a quelques années.

En 2026, la couverture assainissement sera confié au syndicat mixte eau et assainissement rive gauche Allier. C'est ce syndicat qui procédera à la facturation.

Budget SIVOP 2024

(regroupement scolaire Bransat-Saulcet-Verneuil)

Dépenses de fonctionnement	154586.09 €
Recettes de fonctionnement	156586.09 €
Excédent exercice 2024	13263.94 €
Participation commune 2024	111600.06 €
Recettes divers	31723 €

Budget communal 2025 (budget primitif)

Dépenses d'investissement	696280 €	Dépenses de fonctionnement	565973.74 €
Recettes d'investissement	696280 €	Recettes de fonctionnement	565973.24 €
- autofinancement	52112.24 €	- excédent de fonctionnement 2024	61039.44 €
- emprunts	225313.78 €	- dotations, subventions, participations	70489.00 €
- dotations, subventions	398668.06	- impôts et taxes	346340.30 €
- FCTVA, dépôt et cautionnement	20186.16	- revenus des immeubles	5500 €
		- divers	33 105 €

Ce budget 2025 intègre tous les projets qui seront réalisés en 2025 et les années suivantes

Fiscalité locale 2025

Répartition des impôts communaux 2025

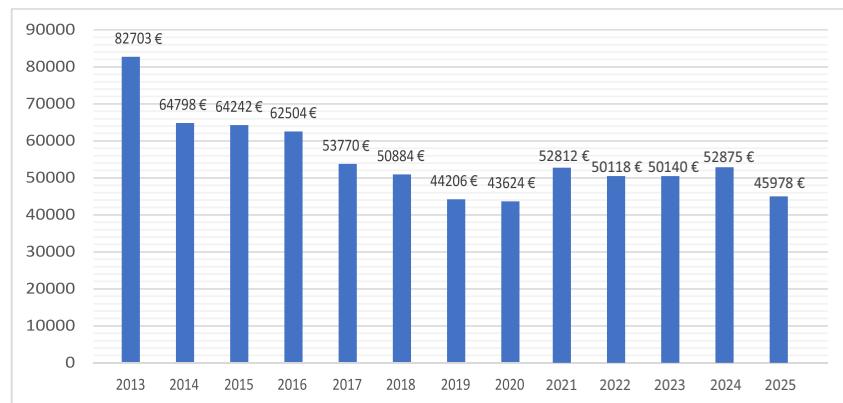
NATURE	Taux	
Taxe d'habitation	9.86%	11546 €
Taxe foncière propriétés bâties	35.99%	209174 €
Taxe foncière propriétés non bâties	29.75%	11546 €

Comparaison des taux d'imposition 2024

NATURE	Bransat	Moy. nationale
Taxe d'habitation	9.86%	23.88%
Taxe foncière prop. bâties	35.99%	39,74%
Taxe foncière prop. non bâties	29.75%	51.08%

Evolution et montant du remboursement des emprunts

Depuis 2013, le montant du remboursement de la dette a diminué de plus de 44% malgré les investissements réalisés depuis 12 ans. Le remboursement de la dette est maîtrisé mais reste importante



Actualités

Chers Bransatoises, chers Bransatois,

J'ai le regret de vous annoncer le départ de notre secrétaire Céline, après 21 ans d'une belle collaboration avec Maurice Boivin et moi même, Céline a choisi de se rapprocher de sa ville et de poursuivre sa carrière dans une commune plus importante où elle sera DGS.

Je tiens à lui exprimer ma gratitude et celle de toute l'équipe municipale pour son travail remarquable et son engagement sans faille. Elle était et sera pour la commune de Bessay sur Allier une véritable colonne vertébrale de notre administration et laissera bien évidemment un grand vide. Ces compétences et sa disponibilité ont rendu notre quotidien plus agréable et efficace.

Elle va nous manquer mais nous sommes aussi ravis de la voir entamer une nouvelle étape de sa vie.

Nous lui souhaitons le meilleur pour son avenir et elle restera en contact avec nous et notamment notre futur secrétaire de mairie Louis Aubry qui a pris ses fonctions le 25 août en binôme avec Céline jusqu'au 5 octobre 2025, jour de son départ.

Céline n'est pas partie sans vous laisser un petit message

"Chers Bransatois, chères Bransatoises,

Après 22 années passées derrière le bureau de notre mairie, il est temps pour moi de refermer ce beau chapitre de ma vie professionnelle.

Durant toutes ces années, j'ai eu la chance de partager votre quotidien : accueillir vos joies, parfois vos soucis, participer à la vie de notre village, et vivre de près l'histoire de Bransat.

Chaque sourire, chaque échange, chaque petit moment partagé restera gravé dans ma mémoire.

Je tiens à remercier les élus avec qui j'ai travaillé, les collègues ainsi que tous les habitants pour leur confiance et leur gentillesse.

Vous avez rendu mon travail non seulement plus facile, mais surtout plus agréable et vivant.

Je pars avec beaucoup de souvenirs et d'amitié dans mon sac.

Avec toute mon affection."

Céline



Céline et son remplaçant Louis

"Chères Bransatoises, chers Bransatois,

C'est avec un sentiment de responsabilité et d'engagement que je tiens à m'adresser à vous dans le cadre de ma prise de fonction comme secrétaire général de mairie.

J'ai désormais la lourde tâche de succéder à ma prédécesseure, Madame Céline BENI, mais également celle de vous servir aux côtés de l'équipe municipale.

Je suis conscient de l'importance de la mission qui m'est confiée et je m'engage à poursuivre le travail accompli par ma prédécesseure, tout en restant à l'écoute de vos besoins et préoccupations. Mon objectif est de faciliter vos démarches, soutenir les projets municipaux et contribuer à la qualité de vie de cette commune.

Je remercie l'ensemble des élus et des agents pour leur accueil et leur soutien, et je me réjouis de collaborer avec vous toutes et tous pour le bien de Bransat."

**Votre nouveau secrétaire de mairie,
Louis AUBRY**

Mémo - Frelons asiatiques



Le frelon asiatique représente un danger pour la biodiversité, un risque de santé publique et il impacte l'économie agricole.

Pour limiter son développement, nous devons agir ensemble.

1. DÉTECTOR

Profitez de la douceur printanière pour observer dans votre jardin et sur le territoire de notre village, idéalement avant le développement complet des feuillages.

2. SIGNALER POUR DÉTRUIRE

- soit auprès du secrétaire de Mairie,
- soit directement sur le site frelonsasiatiques.fr

Une apicultrice engagée sur la commune

Annick Alissant, habitante de Bransat, apicultrice et référente frelon asiatique au GDSA 03 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles), pourra intervenir en toute sécurité et avec des méthodes respectueuses de l'environnement.

Le coût de l'intervention

La destruction engendre des frais. Votre assurance habitation est susceptible de les prendre en charge.

Si ce n'est pas le cas, le conseil municipal a voté une prise en charge totale par la commune.

Alors observez, identifiez et signalez.

Pour 2026, la Mairie envisage l'achat de piéges à frelons

Achats groupés de fuel et granulés

Plusieurs fois par an, le centre social La Magic auquel Bransat adhère, propose l'achat groupé de fuel ou / et de granulés. Pour en profiter, sous réserve d'avoir payé votre adhésion annuelle de 12 euros, inscrivez-vous directement auprès du centre au :

04 70 58 20 68 ou contact@lamagic.fr

Le centre regroupe les pré-commandes et vous propose ensuite les tarifs. Vous déciderez à ce moment si vous maintenez la commande ou non. C'est simple et pratique !



FUEL



Pré-commande entre le 5 et le 16 janvier

GRANULÉS



Pré-commande avant le 26 janvier

Pour mémoire : pensez à renouveler votre adhésion !

Chaque année civile, n'oubliez pas de réadhérer à la MAGIC si vous souhaitez bénéficier de leurs services ou tout simplement soutenir l'activité de ce Centre Social !

En tant qu'habitant d'une commune adhérente, la cotisation annuelle est de 13€ par foyer.

A noter : en participant à un seul achat groupé de fuel, vous amortissez l'adhésion (sous réserve d'un volume commandé significatif) !

Etat civil 2024 -2025

Naissances

- GONZALES-LEMARIÉ Léaho, Jean, Mickaël - 24/06/2024
- GUILLANEUF Loïs - 17/07/2024
- CITERNE Louis, Robert, Georges - 23/10/2024
- LEISEING Lola, Valérie, Corinne - 04/11/2024
- DA SILVA FARIA Robin - 29/12/2024
- GIRODEAU Lison, Loane - 03/10/2025
- LAURENT Maëline, Andrée, Marthe - 22/10/25

Décès

- GRUJARD Anne, Marie, Geneviève le 22/02/2024
- CÔME Cyril, Christophe, Romain le 23/09/2024
- HACARD Bernadette, Marie le 18/02/2025
- BONNEFOIS Ginette, Christiane le 25/03/2025
- METEGNIER Monique, Françoise, Marie, Josèphe le 08/07/2025
- REIGNERON Jean, Roger le 17/09/2025



Mariages

- ALISSANT Marine et VAUTH Julien, Martial le 18/05/2024
- BONJEAN Ludivine, Maryse, Lucile et FAVIER Benoit le 22/06/2024
- BEC Marine et BROHAN Fabien, Serge, André le 10/08/2024
- VALLAT Nicolas, André, François et MILLE Astrid, Claude, Marie le 28/09/2024
- AUREMBOUX Stéphane et GONINET Isabelle le 09/08/2025
- DUBOST Christophe et PREVOST Catherine, Paule le 20/09/2025
- OUATTARA Mariame et GROSBOT Thierry le 20/09/2025



PACS

- LAURUT Mélodie et DUMOND Adrien le 27/02/2025
- WINGTON Corentin et LALLEMAND Océane le 20/05/2025
- VERICHON Alain et GAGNEPAIN Nathalie le 25/09/2025
- GUILLANEUX KEVIN ET THOLLET Anaïs le 10/10/2025
- LIOT Wallis et COUDERT Laetitia le 20/10/2025



La chute d'un marronnier

Le 12 juillet 2024, le marronnier se trouvant juste au-dessus de la bascule est tombé sur cette dernière. Elle venait d'être restaurée ! Heureusement, aucun piéton, aucune voiture ne se trouvait dessous. Les employés communaux ont procédé au déblaiement et recalé la bascule.



L'épouvantail de l'année Une réalisation de Patrick Chamalet

La commune participe depuis deux ans à la balade des épouvantails de Verneuil en Bourbonnais. Patrick, conseiller municipal, a relevé le défi de cette année en créant un rockeur en métal qui a passé l'été à la motte Coquet de Verneuil avant de rejoindre le hangar municipal de Bransat.

Le projet est de l'installer, comme celui de 2023, sur la commune afin de décorer notre environnement et de mettre en valeur le travail réalisé.

Patrick ayant fait une pause en 2025, nous espérons admirer une nouvelle réalisation en 2026.



Une piscine couverte pour les écoliers et les habitants de Bransat



Photo présentant le principe d'ouverture et couverture du bassin

La communauté de commune va lancer un vaste programme de rénovation et reconstruction des piscines de Gannat et Saint-Pourçain-sur-Sioule.

L'objectif est bien de disposer dans 2 ou 3 ans d'une piscine couverte à Saint Pourçain sur Sioule ouverte à l'année, moderne et dont la vocation principale sera l'apprentissage de la natation pour les scolaires, la pratique associative sportive ainsi que le sport-santé.

L'ensemble de l'équipement actuel sera conservé et mis aux normes via une extension des bâtiments.

Le futur projet comprendra un espace accueil, un espace administration, des vestiaires (zone de déchaussage et d'installation unique à l'ensemble des vestiaires et vestiaires mixtes), des locaux techniques et surtout la couverture amovible du grand Bassin pour un fonctionnement été comme hiver du même type que la photo ci-dessus.

L'espace extérieur comprendra un solarium minéral un bassin d'activités, une plaine de jeux aquatiques et des espaces d'accès. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à environ 4 800 000 euros HT.

La livraison de l'ouvrage est prévue pour juin 2027.

Bien Vivre à Bransat !



Le café du village

Impulsé par la commission communication, le 1er café du dimanche matin est né le 4 février 2024. ☕

Chaque 1er dimanche du mois, vous avez répondu présents, et partagé avec les organisateurs un moment de convivialité autour d'un café ou d'un thé, d'un gâteau maison ou non, d'un jeu nouveau à découvrir, de quelques feuilles de dessin et de feutres, de feuilles d'origami, d'instruments de musique, de projet de village, etc...

Deux rendez-vous ont même été spécialement dédiés au projet de peinture du mur de la place avec l'intervention

de La Magic. Le 1er café de 2025 a vu beaucoup de monde pour fêter la nouvelle année autour de galettes apportées par Séverine et Marie-Pierre et d'une nouvelle tisane dont Igor a le secret.

Lors du café de février, c'était crêpes et lecture de petits textes par Roselyne et Michel, deux comédiens d'Yzeure qui ont décortiqué des mots et lu des textes de Jean Teulé assez savoureux.

Les cafés d'octobre et novembre ont été beaucoup moins fréquentés. Toutes les bonnes idées pour rendre ce moment de convivialité plus attractif sont les bienvenues.

NOS SERVICES !
ENTIÈREMENT GRATUITS



EMPLOI



FORMATION



PROJETS PRO
RÉSEAU PRO



ALTERNANCE



AIDES
FINANCIÈRES



PROJETS PERSO
MOBILITÉ

Venez rencontrer Franck PETIT-JEAN

04-70-45-63-85

1 lundi par mois de 14h à 17h

Permanence de la Ferthé-Hauterive

ENSEMBLE NOUS POUVONS

- Élaborer votre projet professionnel
- Avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter votre rencontre entreprises et employeurs

Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides, reconnaissance travailleur handicapé...



Fresque sur le mur de la Grande Place



L'idée de refaire le mur de la Grande Place est dans la tête du Conseil Municipal depuis pas mal d'années. Nous avons sollicité le Centre Social la Magic qui nous a mis en relation avec le graffeur Xavier Arnault. Mais que dessiner sur le mur ?

Un dimanche matin, lors d'un café du village, les Bransatois et Bransatoises présents ont donné quelques idées : la vigne, le pont, l'église, la marche des chats gris, le raisin, la campagne, les oiseaux... bref ce qui fait l'âme de notre village, sans compter les fleurs que dessinent Catherine et Marie-Pierre qui apparaîtront aussi.

Lors du café d'octobre 2024, Xavier est venu proposer un projet qui a été validé. Le mur a été restauré, une sous-couche a été réalisé et Xavier a pu travailler toute la semaine du 26 mai 2025

Le mercredi 28 mai, les Bransatois volontaires ont pu participer et mettre la main à la peinture. Aux beaux jours, nous avons eu un mur joliment décoré !

Le Café du village

Tenu par les habitants, pour les habitants,
Au 10 rue de la Roche.

Chaque 1^{er} dimanche du mois

de 9h30 à 11h

Passez ! Même rapidement...

C'est une belle occasion de se retrouver !

Le café est offert !



C'est où ? au 11 rue de la Roche , ancien bureau de Poste pour ceux qui ont connu !

C'est quand ? le 1er dimanche de chaque mois de 9h30 à 11h.

Petit sondage sur le café du village

Merci d'avance pour votre transparence 😊. Chacun voit midi à sa porte ! Mais votre réponse sera utile pour les volontaires du village qui cherchent à développer le "vivre ensemble".

Pourquoi ne venez-vous pas au café du village ?

1. Je ne suis généralement pas dispo le dimanche matin. Dans ce cas, avez-vous une proposition pour tester un autre créneau horaire ?
2. Je ne suis pas intéressé par cette démarche,
3. Je ne veux pas y aller seul de peur d'être mal à l'aise,
4. Je ne bois pas de café ou d'infusion 🍵,
5. Autre(s), merci de préciser.

Vos réponses sont à envoyer à l' adresse com.bransat@gmail.com





Le feu d'artifice de Noël 2024 : une tradition bien accueillie !

Comme nous en avons pris l'habitude, la Municipalité a sollicité à nouveau le club de foot pour l'organisation du repas le 14 décembre 2024 servi après le feu d'artifice. L'USTB (Union Sportive Saulcet - Le Theil - Bransat, voir page Associations) a relevé le challenge pour proposer une excellente tartiflette après le vin chaud de l'apéritif. La musique a permis de danser jusque tard dans la nuit. Merci à tous et principalement à nos Bransatois Antoine, Jules et Mathilde pour leur bonne humeur et le travail accompli.



Nous vous proposons de vous retrouver à nouveau le 13 décembre 2025 autour d'un vin chaud et de la traditionnelle tartiflette. La soirée se poursuivra une nouvelle fois avec une soirée dansante. Venez nombreux pour soutenir L'Union Saulcet Le Theil Bransat et admirer le feu d'artifice communal qui sera tiré entre 19h30 et 20h.



Repas du CCAS 2024 : un agréable moment de rencontre

Le repas du CCAS s'est tenu le dimanche 24/11/2024 à midi. L'ambiance était conviviale, le repas d'excellente qualité, préparé par le Gourmet Fiolant d'Ebreuil. Tout le monde s'accordera à dire que ce fut encore une fois un moment très apprécié de chacun.

Les personnes n'ayant pas pu participer ont reçu un colis comme chaque année. Nous avons choisi de mettre à l'honneur les produits locaux en faisant appel au magasin de producteurs Très'Allier de St Pourçain.



Le panier comportait de quoi faire un repas avec un jus de fruit, une soupe, un plat de viande cuisinée, une tartinade et une confiture.

Pour les personnes hospitalisées, nous avons opté pour des produits de toilette au lait d'ânesse, toujours locaux.

Les colis ont été remis aux personnes n'ayant pas pu venir au repas par les élus membres de la commission CCAS le 14 décembre 2024, ou à domicile pour ceux qui ne pouvaient se déplacer.



Un distributeur de pizzas au pied de la Grande Place



Depuis l'été 2024, le distributeur de pizzas JUST QUEEN était en service. Deux possibilités pour déguster :

- aller directement au distributeur et choisir sur place
- ou choisir et payer sur l'application Just Queen.

Le choix de pizzas était varié (savoyarde, burger, Reine, Margarita, 4 fromage, chèvre miel...) et vous pouviez également y trouver du sucré (gaufre de liège, kit goûter, pizza choco noisette, pizza bonbons...).

Malheureusement depuis le début de l'été, la société Just Queen a cessé d'alimenter le distributeur suite à un placement en liquidation judiciaire le 23 Juillet 2025.

Une offre de reprise a été proposé le 28 juillet 2025 mais malgré cela, la société JUST QUEEN a été liquidée par le tribunal de commerce de Dijon. La société APITECH, concepteur et distributeur des distributeurs pourrait reprendre le flambeau.

A suivre... une repreneur est en cours de désignation.

Ambroisie, un enjeu de santé publique. Chacun peut agir !

Les premiers pollens d'ambroisie arrivent habituellement la 1ère quinzaine d'Août. Alors d'ici là, préparons nous à agir dès le printemps 2026 et le début de l'été.

A noter : seul l'arrachage est efficace car on supprime la racine alors que le fauchage n'empêche pas la plante de repousser et se multiplier.

Pour plus d'information, rendez-vous sur <https://ambroisie-risque.info/>



PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNALEMENT
AMBROISIE



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

📍 www.signalement-ambroisie.fr 

📍 L'application mobile Signalement-ambroisie 

📍 email : contact@signalement-ambroisie.fr

📍 téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?



Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambroisie.info



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 

1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 

2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 

3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 

4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE

Nos habitants ont du talent !

— Deux nouveaux livres ! —

“ De la poudre sur le nez ” par Catherine Branchu et Christine Chassery

Un recueil de 18 poésies pour s'évader avec les mots, pour faire vivre les objets qui vous entourent, ou tout simplement rêver. Ce livre est illustré avec leurs photos, leurs objets du quotidien et bien entendu, leurs émotions... Pensées envolées, états-d'âme ou divagations éphémères...

Il est au prix de 24,60€. Pour l'obtenir, un simple appel au 06 29 76 16 28. « N'hésitez pas à nous joindre, même si ce n'est que pour en parler. Pour écrire il faut partager... et cela se fait avec beaucoup de plaisir ! »



“ Tremblement essentiel ” par Astrid Mille



“TREMBLEMENT ESSENTIEL” est le prolongement de Sans Confession (voir bulletin 2023). L'intrigue se situe principalement à Clichy autour d'un personnage énigmatique qu'est Ernest Ramsamy. Restaurateur en vogue dans le milieu bollywoodien du tout Paris.

De nombreux personnages gravitent autour de cet homme qui a pris sous son aile l'animatrice de la maison de quartier et son frère au décès de leurs parents.

Le roman, plus étoffé que le premier, aborde un système mafieux bien inséré dans la société civile et de manière très ordinaire, l'on voit se tisser une toile autour du seul personnage qui n'en sait que trop.

« Tremblement Essentiel m'a pris une année de travail pour en faire un manuscrit abouti que je propose en autoédition sur le site Amazon ».

Format papier: 9,66€, Format kindle: 4€



Théotime Thorez Son engagement pour la recherche

PLUS LOIN ENSEMBLE POUR LA LIGUE : c'est l'association créée par Théotime THOREZ afin de récolter des fonds pour la Ligue contre le Cancer 🤝 en participant à diverses manifestations sportives.

Son papa ayant lutté par 2 fois contre cette maladie, il a tout naturellement pensé à œuvrer pour cette cause avec son association, par le sport, et pour la première, à moto à l'Enduropale du Touquet qui a eu lieu le 7 février dernier. 🏍️

Cette course de moto de sable est l'une des plus importantes au monde depuis 50 ans. 🏁

Théotime, passionné par cette discipline depuis toujours, a saisi cette occasion pour s'engager et faire avancer les recherches.

"Nous avons monté l'association avec ma femme et ma sœur, le but était de récolter des fonds afin de m'aider au coût de la participation de cette course incroyable et de reverser une partie des bénéfices à la Ligue contre le cancer. Très rapidement, des partenaires fidèles nous ont suivi dans notre aventure et c'est

grâce à eux que nous pourrons remettre un très beau chèque à la ligue. Nous souhaitons aussi dynamiser Bransat en faisant peut-être un évènement annuel à définir. Toutes les idées sont bonnes à prendre !!

Pour ceux qui souhaitent : je remets les quelques lignes écrites à chaud juste après la course :
Bonjour à tous, voilà c'est déjà « fini » mais revenons un peu sur les évènements



d'hier ! Nous avons mis la moto en parc fermé hier matin vers 10h puis installé le stand de ravitaillement avec Stéphane et Marty, très bien placé dans la dernière allée pour ne pas me perdre, c'était top. Retour au camping car... on tourne en rond, je décide de manger à 11h30 puis de m'habiller, séance photo avec tout le monde et on a décollé à 12h30. Ouverture du parc fermé et briefing à 14h, je récupère ma moto dans les 100 premiers de

la seconde vague. Elle démarre au premier coup de kick... ouf ! Certains ne sont jamais partis... Ouverture des barrières et le 4x4 nous mène à la plage ! Voilà du sable, j'ouvre en grand jusqu'à la ligne de départ... je sens que la 250 à la santé, Loïc ne m'avait pas menti et il a surtout fait un super job, encore merci !!!

Bien placé sur la ligne, il y a 3 pilotes devant moi. 15 sec... 5 sec... Go !

On ouvre en grand, j'en prend plein la tronche, ça pique le sable. Je passe les vitesses et tout s'accélère sur la plage de 4km de long ! J'ai une super vitesse de pointe, je double encore et encore puis premier virage... je jubile sous mon casque. Je repars et enchaîne les dépassemens, j'ai une très bonne vitesse en chicane et après la seconde, nous sommes au coude à coude avec un autre participant. On s'accroche mais tout est ok, pas de bobo on se relève... et là j'ai cassé mon levier d'embrayage... 😱😱😱 J'hurle de colère sous mon casque et n'imagine pas la déception de tous ceux qui m'ont fait confiance et surtout celle de papa... Je reste arrêté 2 min... et me suis fait déposer par des centaines de coureurs. Je dois repartir !!! Coûte que coûte... Je trouve le point mort au kick... redémarre, tire sur les 2cm de levier qu'il me reste et claque la première... ouf ça marche.. Je ferai toute la course en passant les vitesses à la volée... J'enchaîne 2 tours et ravitaillement, encore une fois Steph & Marty ont assuré... je pense qu'on a tout plié en 1 min : essence... eau... lunette...



Plus de levier ?! Démerde toi et roule ! Je fonce et je croise le regard de Maïté sur le bord de la piste, je me dis "chiale pas tu vas tomber"... bon je suis tombé 100m plus loin. Je reprends la plage et full gaz, je m'active pour pouvoir enchaîner un dernier tour et sûrement mon plus rapide, je n'ai mal nulle part, je ne subis rien et je m'éclate !!! Je bloque la poignée sur la plage fond de 5 ! 127 KM/H enregistrés sur la montre ! (Putain que c'était bon). Le boulot de tous et la confiance de pas mal de monde m'ont permis d'être là pour eux et pour La Ligue contre le cancer !

Drapeau à damier !

Je vois toute la famille et les amis derrière la barrière... je l'ai fait ! C'était dingue je veux que ça continue !

J'ai toujours pas d'embrayage donc j'ai continué pour éviter d'être coincé comme un con derrière la ligne. 😅

Je retrouve Marty et Stéphane au parc fermé... on pleure forcément comme des cons bien heureux, ça fait du bien. On sort sur la digue et là tout le monde était là... Je pleure dans les bras de papa... je l'ai fait. Pour toi ! Que c'était bon... et addictif !!!! J'ai donc fini 374ème

avec 4 tours... challenge réalisé ! (Je voulais faire au moins 4 tours et faire moins que mon numéro 446). 127 km/h dans la ligne droite, 1 levier d'embrayage cassé, 115db quand j'ai hurlé dans mon casque. Des milliers de souvenirs ! 1 envie de revenir l'an prochain ! Merci à tous !"

J'ai aussi la chance d'avoir ma sœur Maïté dans le nord qui elle, participe à divers trails, le dernier en date le NoeuXtreme à Noeux-les-mines qui passe par le terril appelait "le belvédère" qui offre une vue à 360° à son sommet. Elle a bouclé les 12km 200D+ en 1h30min de ce parcours exigeant ! Bravo et merci à elle pour son implication !

Grâce à l'aide de tous nos partenaires, nous allons pouvoir reverser 3 740€ à la Ligue contre le cancer ! Notre prochain challenge sera une belle randonnée à 3 autour du Sancy début juin.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook "Plus loin ensemble pour la ligue" et joignable sur notre mail : plusloinensemblepourlaligue@gmail.com !

Regroupement pédagogique et école

6 classes au sein de notre RPI Bransat Saulcet Verneuil

Voici les effectifs d'enfants accueillis à la rentrée 2024 par nos écoles de Bransat / Saulcet / Verneuil sur cette année scolaire :

Bransat			Saulcet			Verneuil		
Petite section	Moyenne section	Grande section	PC	CE1	CE2	CE2	M1C	CM2
17	16	17	61	12	7	4	11	15
50			35			30		
			115					

Projets annuels de l'école de Bransat

- Un travail a été réalisé tout au long de l'année à partir du livre "Le loup qui voulait faire le tour du monde":

Monsieur Loup a débuté son voyage en Europe. Il a visité la France, le Royaume-Uni, l'Italie et la Croatie. Nous avons découvert quelques monuments : Tour Eiffel, Tour de Pise.

La maman de Gabriel est venue à l'école nous apprendre à cuisiner un plat Croate : des bureks.



Nous avons ensuite voyagé à travers l'Afrique, découvrant les pyramides, les paysages et les animaux qui y vivent. Nous avons confectionné des masques.

Le danseur Durand Thibaut nous a fait découvrir des danses africaines. Nous poursuivrons notre voyage en Asie, en Australie et en Amérique.



- Spectacle de Noël 2024 :

Nous nous sommes rendus à la salle socioculturelle le 10 décembre pour assister au spectacle "La folle vadrouille de Noël".

Le Père Noël va avoir une belle surprise ! La chorale de Noël va lui offrir en cadeau, une chanson !

Mais le Père Noël a disparu... Une lettre sur son bureau va nous entraîner dans la folle vadrouille de Noël.

Ce spectacle a été financé par l'amicale laïque.

- Arbre de Noël 2024 :

L'arbre de Noël a eu lieu le 19 décembre en présence de Monsieur le maire, du Père Noël et des parents d'élèves.

Les enfants ont reçu chacun un beau livre et un cahier d'activités.

Projet à venir : Nous préparons un petit spectacle pour la fin de l'année avec l'ensemble des écoles du RPI et avec l'aide de l'accueil de loisirs.

Nous remercions la mairie, le SIVOP, l'amicale laïque, l'accueil de loisirs et nos intervenants



Accueil de loisirs



Par Coralie BOUVERNE, Directrice.

L'accueil périscolaire s'agrandit... Lors des vœux de la commune, Mr le Maire a annoncé l'agrandissement de l'accueil. Et oui, la structure ne connaît pas la crise, bien au contraire.

L'équipe peut accueillir jusqu'à 44 enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h00.

Cette année, les enfants et l'équipe découvrent le thème : **Vivre son corps**.

Alors pourquoi et comment en est-on arrivé là ? Les enfants peuvent subir des moqueries, des remarques,... Avec leur adhésion nous sommes partis sur ce thème qui nous offre une multitude de chemins pour aborder différents

sujets. Les enfants vont découvrir des nouvelles méthodes telles que peindre avec sa bouche, la relaxation, le yoga et nous sommes dans l'optique de faire intervenir la brigade du Montet pour une sensibilisation aux atteintes physiques ou psychologiques. Tout ceci autour de jeux et d'ateliers. L'un de nos objectifs de cette année est également de développer le réseau local afin de pouvoir faire découvrir aux enfants les richesses de notre territoire.



L'Accueil de Loisirs s'est illuminé grâce à la société Ronibati.

Le Père Noël est également venu cette année apporter des jeux pour chaque groupe d'enfants.

En collaboration avec les écoles du RPI, l'accueil créera les décors pour la kermesse scolaire.

N'oublions pas de remercier les municipalités de Bransat, Saulcet et Verneuil en Bourbonnais pour leur soutien tant financier que moral pour nous accompagner au développement de l'accueil.

Nous remercions aussi les parents pour leur confiance et leurs dons de jeux ainsi que les entreprises partenaires.



Le char de la commune de Bransat

En août 2025, Sylvain PETIT-JEAN a eu l'honneur de conduire le char de la commune de Bransat décoré pour l'occasion du Festival Viticole et Gourmand organisé par Fêtes et Animations.

Cette année avait pour thème « Les Bransatois en vacances ». En août, quelques bénévoles se sont réunis pour fabriquer des fleurs et décorer. Merci à Antoine Reigneron qui a pris du temps pour récupérer le char, le stationner sous son hangar et mettre à disposition son tracteur. Merci à Marie-Pierre Drouard, Séverine Magnan, Constance Chaput ainsi que Titouan Sanvoisin, Marius Deux, Marien Bidaut, Gabin Brunot, Léa et Maëly Chaput.

C'est bien grâce à eux que ce char a pu voir le jour, la jeunesse bransatoise ayant décidé de prendre le relais de l'association Eternity Papillon afin de pérenniser la tradition.

On souhaite être plus nombreux l'année prochaine et toute l'équipe commence à réfléchir au prochain char et à la création d'une jeune association attachée aux traditions. Ce prochain char sera l'occasion de fêter les 20 ans du Festival Viticole et Gourmand.



Conseils Municipaux

NB: Il s'agit de résumés. Si vous souhaitez lire les Comptes-rendus détaillés, ils sont disponibles à l'affichage en Mairie.

Résumé de la réunion du 30 septembre 2024

-Tarif cantine 2024 : Nouveau tarif créé pour la gestion de glacières apportées par des parents d'enfants allergiques. Il permet d'assumer les charges d'accueil de l'enfant, de conservation des aliments, de mise en chauffe, de service du repas et de nettoyage des contenants. Ce tarif est fixé à 1€ par repas servi.

-Compte financier unique-CFU : adoption du compte financier unique (CFU) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

-Réhabilitation du préau de l'accueil de loisirs : un dossier de candidature fonds publics et territoire 2024 a été déposé auprès de la CAF. Le montant des travaux s'élève à 44 237 euros HT. La somme de 35 390 nous est allouée par la CAF de l'Allier. Ces travaux sont définis comme prioritaires sur l'année 2024 / 2025.

-Rapport d'intervention sur la station d'épuration : Le BDQE a effectué une visite d'autosurveillance réglementaire le 23 juillet 2024 fait état d'un fonctionnement d'épuration satisfaisant.

-Contrôle des poteaux d'incendie : Le contrôle des poteaux d'incendie a été effectué par le SEA Rive Gauche Allier (ex SIVOM de SOUVIGNY). Le poteau des Ballards sera à remplacer.

-Projet alimentaire territorialisé : La commune de Bransat a participé à l'expérimentation d'approvisionnement de 13 cantines du territoire en produits locaux. De nombreux plats ont été proposés et plus de 1350 repas ont été servis durant les 21 semaines d'expérimentation. La communauté de commune étudie actuellement la faisabilité de reconduction de cette expérimentation. En cas de reconduction, Bransat poursuivra l'expéri-

mentation et soutiendra la promotion d'une alimentation locale, saine et de qualité.

-Obligation de tri des biodéchets : Les bio déchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers et la loi anti-gaspillage de 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces biodéchets au plus tard le 1er janvier 2024 aussi bien pour les particuliers, les professionnels et les collectivités. Sollicitation du Sictom Sud Allier pour la mise en place au niveau de la cantine et de la salle socioculturelle.

-Révision du zonage d'assainissement : L'étude en charge du diagnostic des réseaux de collecte d'assainissement du bourg et de la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement est terminée. Le plan de zonage définit les zones d'assainissement collectif (le bourg, le vieux bourg et le secteur de Maupertuis) et les zones d'assainissement non collectif qui intègre le reste de la commune. L'étude a démontré que l'assainissement sur le secteur de Barbery n'était pas économiquement viable. Après validation par la DREAL, le plan de zonage sera soumis à enquête publique dont l'organisation sera assurée par le bureau d'étude impact conseil.

-Projet photovoltaïque : Un projet agrivoltaïque de 10 hectares est en cours d'élaboration sur le secteur des Tuileries au lieu-dit Beaulieu sur la parcelle ZN 0009. Ce projet est porté par la société DVP Solar. Il ne nécessite pas l'avis du Conseil Municipal.

-Divers : - Trappage des chats : il a eu lieu sur plusieurs secteurs de la commune de Bransat du 16 au 28 septembre 2024. Plusieurs femelles ont été capturees et stérilisées, des chatons ont également été capturés pour être soit mis dans des familles d'accueil car très jeunes soit mis à l'adoption.

- Projet boîte à livres - accueil de loisirs : l'accueil périscolaire a pour projet, avec le groupe des enfants de +7 Ans de réaliser une boîte à livre dans les anciennes toilettes publiques situées sur la place du monument.

Ce projet a pour but de créer un lieu d'échange de livres, de développer le lien social, de valoriser la notion de partage auprès des enfants, de favoriser l'accès à la culture et de transmettre à chacun le plaisir de la lecture. Le conseil valide la demande de financement de la peinture, de la rénovation de la porte extérieure ainsi que l'aide des agents communaux pour la réalisation d'étagères et d'une dalle béton.

- Eclairage public : une demande est faite pour l'éclairage de la rue Marion. Une étude sera demandée sur 2026.
- Le club de gym "GV la Roche Tonic" était en veille, il est à présent dissous.
- Accueil de loisirs : il y a toujours une problématique de déjections de chats dans les gravillons. Le Conseil décide de mettre en place des cailloux de taille 6/10. Les employés réaliseront cette tâche.

Résumé de la réunion du 2 décembre 2024

-Bilan comptabilité

Les dépenses de fonctionnement sont à ce jour réalisées à hauteur de 71,36 %

Les recettes de fonctionnement sont à ce jour réalisées à hauteur de 80,70 %

Les dépenses d'investissement sont à ce jour réalisées à hauteur de 9,54 %

Les recettes d'investissement sont à ce jour réalisées à hauteur de 4,53 %

-Attribution des primes de fin d'année aux 6 agents communaux

-Achats divers : un second aspirateur pour l'école et de décoration de Noël pour la salle des fêtes et remplacement d'illuminations de rue qui ne fonctionnent plus.

-Salle socioculturelle : tarifs et modalités location

Pas d'augmentation des tarifs de la salle socioculturelle au 1er janvier 2025 mais mise en place du paiement d'un acompte de 50% à la réservation. Voir tableau des tarifs dans la partie INFOS UTILES de ce bulletin.

-Tarifs assainissement : En 2024, les tarifs de la redevance assainissement étaient de 1,40€ par mètre cube d'eau et 38€ d'abonnement. Compte tenu de l'inflation de 4,4 %, le Conseil décide de porter le m3 à 1,50€ et l'abonnement à 40€.

-Tarifs cantine : Le tarif de la cantine est de 3,00 € pour les enfants et de 4,60€ pour les adultes. Il couvre uniquement l'approvisionnement des denrées alimentaires mais n'inclut pas les frais de personnels (cantinière et agents de service) ainsi que les fluides (eau électricité chauffage). Si on intégrait ces coûts et le salaire de la cantinière, on arriverait à 8 €.

Le conseil municipal statue sur les tarifs 2025 en tenant des prévisions d'inflation 2024 soit 4 à 5%, soit : repas enfants : 3,15€, repas adultes : 4,80€

-Participation aux frais de fonctionnement d'élèves scolarisés à saint Pourçain :

Deux enfants de Bransat sont scolarisés dans une école primaire de Saint-Pourçain-sur-Sioule. La commune doit donc participer aux frais de scolarité de ces enfants. Pour l'année scolaire 2023/2024. Le montant total s'élève à 2 688,22 euros.

-Redevance d'occupation du domaine public par Orange: La société Orange, en contrepartie de l'occupation du domaine public de Bransat, s'engage à verser les redevances d'occupation établie par délibération du conseil municipal (environ 470 € par an). Révision de la délibération pour intégrer le changement de nom (France Telecom étant devenu Orange).

-Participation à la prévoyance des agents: Au 1er janvier 2025, les collectivités doivent participer au financement des contrats prévoyance de leurs agents, soit 7 € par mois et par agent sous réserve d'adhérer à un contrat labellisé.

-Fermerture du dépôt de pain: La boulangerie Laurent ayant souhaité mettre fin à ce service sur Bransat, Laféline, le Theil et Louchy-Montfand, le dépôt de pain est fermé depuis le 01/11/2024.

Deux solutions s'offrent à nous :

-Maintien du dépôt de pain dans les conditions actuelles qui impose la recherche d'un administré de Bransat bénévole pour aller chercher le pain à la boulangerie du Paluet et tenir le dépôt.

-Dépôt de pain communal avec toutes les contraintes que cela impose.

Les élus exposent qu'il serait souhaitable d'en parler lors des vœux 2025.

-Divers : -Information sur l'arrivée de la fibre à Bransat prévue fin 2025. Repérage en cours.

-Arrêté autorisant la société CPENR de Bransat et Lafeline à construire et exploiter le parc éolien sur le territoire de Bransat.

-Une fresque sera réalisée sur le mur de la place, validation des travaux à réaliser avant peinture par les employés municipaux.

-Lecture du courrier de l'inspection d'académie faisant état de la baisse des effectifs.

-Les éclairages ne fonctionnent plus à Salus, au Méclier et le parking de la salle socioculturelle ne s'éteint pas la nuit. Une demande d'intervention va être faite par l'application SPRINT.

-1 lampadaire a pris le vent sur le stade, à regarder quand les employés municipaux auront une nacelle..

Résumé de la réunion du 13 février 2025

1-Création de poste de rédacteur et modification du tableau des effectifs: Pour rappel, l'article 2 de la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 prévoyant un plan de requalification des secrétaires généraux de mairie, il est donc nécessaire de créer le poste de rédacteur au tableau des effectifs. Mme BENI étant inscrite sur les listes d'aptitude, le conseil municipal décide de créer un emploi permanent de rédacteur pour la fonction de secrétaire générale de mairie, pour une durée hebdomadaire de 31,5 h à compter du 1er avril 2025; d'inscrire au budget les dépenses afférentes à ce recrutement; de modifier le tableau des effectifs en conséquence, de prévoir le versement du RIFSEEP au grade de rédacteur.

2- Mandat donné au CDG 03 pour effectuer, pour le compte de la collectivité, la procédure de mise en concurrence pour la conclusion d'une convention de participation pour les risques de prévoyance et santé

3- Approbation des statuts de l'ATDA : Modification de l'antité ADTA qui devient Agence Technique Départementale de l'Allier – Allier Bourbonnais Territoires.

4-Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau au 1er janvier 2025: Suite à la réforme de la tarification de l'eau à compter du 1er janvier 2025 pour pollution d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte sont remplacées d'une part par une redevance consommation d'eau potable et d'autre part par deux redevances de performance sur les réseaux d'eau potable et sur les systèmes d'assainissement collectif.

Le Conseil municipal décide : - De fixer à 0,084 €HT /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1er janvier 2025 - cette valeur sera facturée et encaissée auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif et reversée aux communes membres, au titre de sa compétence pour le traitement des eaux usées, selon les modalités déterminées dans la convention du mandat d'encaissement.

5 - Convention d'adhésion au service de médecine préventive: Afin d'ajuster la tarification au coût du service, les visites ne seront plus facturées à l'unité, une cotisation sera versée par les structures adhérentes au service. Un taux de 0.20% sera appliqué à la masse salariale (base identique à la cotisation obligatoire de 0.59%).

Le Conseil Municipal décide d'accepter la nouvelle convention avec effet rétroactif au 1er janvier 2025 pour une durée de 1 an puis renouvelable par tacite reconduction.

6-Adhésion au SEA rive gauche allier: Afin de renforcer l'efficience de gestion de l'assainissement collectif sur la commune de Bransat, le conseil municipal décide de transférer la compétence assainissement collectif au syndicat mixte eau et assainissement rive gauche Allier. Ce transfert entraînera de plein droit la mise à disposition à titre gracieux de l'ensemble des équipements communaux relatifs à l'exercice de cette compétence. Une convention sera établie pour détailler les modalités du transfert.

La fixation du montant de la redevance d'assainissement sera fixée par le comité syndical du syndicat mixte. Le conseil municipal est favorable au transfert de la compétence assainissement collectif au 1er janvier 2026 et autorise Monsieur le maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

7-Programmation travaux 2025 et investissements: Afin de prévoir les travaux de voirie à effectuer, une réunion est programmée.

8-Adhésion au pôle métropolitain CLERMONT VICHY AUVERGNE : la Communauté de communes souhaite adhérer au Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne. Le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement en ce sens le 25 novembre dernier.

Le pôle métropolitain est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale.

9-Service public de la petite enfance - modification des statuts de la COM COM : A compter du 1er janvier 2025, toutes les communes sont les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant. Il a été décidé de modifier les statuts de la Communauté de communes et de rédiger le paragraphe de la compétence supplémentaire « actions en faveur de la petite enfance » de la manière suivante :

- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire - Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents ;
- Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil ;
- Soutenir la qualité des modes d'accueil ;
- Animation et gestion du Relais Petite Enfance (RPE) ;
- Gestion du Multi-Accueil « Les Galipettes » à Gannat pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

10- Divers : Réalisation de panneaux pour informer de la

Résumé de la réunion du 3 avril 2025

1-Vote du compte financier unique 2024 pour l'assainissement:

Le CFU remplace le compte administratif et le compte de gestion.

A la clôture de l'exercice 2024, le résultat en investissement est de 29840,49 €, et 15785,74 € en fonctionnement, soit un résultat global de 45626,23 €. Affectation des résultats: report des excédents.

2-Vote du compte financier unique 2024 pour le lotissement:

A la clôture de l'exercice, le résultat en investissement est de -13444,47 € et en fonctionnement de 12693,75 €, soit un résultat global de -750,72 €.

Affectation des résultats: report de l'excédent de fonctionnement et report du déficit d'investissement.

3-Vote du compte financier unique 2024 pour la commune:

A la clôture de l'exercice, le résultat en investissement est de -42208,24 € et en fonctionnement de 113151,68 €, soit un résultat global de 70943,44 €.

Affectation des résultats: Report de l'excédent d'exploitation de 113151,68 € et report du déficit d'investissement.

4-Vote des taux 2025 de la commune: compte tenu de la conjoncture actuelle, le Conseil décide de ne pas augmenter les taux: taxe foncière bâti 35,99 %, taxe foncière non bâti 29,75 %, taxe d'habitation 9,86 % (uniquement sur les résidences secondaires)

5-Prévisions investissements 2025 : Aménagement mairie et cantine; Cheminement piéton , complexe sportif, aménagement du préau de l'accueil de loisirs, voirie communale, broyeur, aménagement du bureau de la mairie, achat matériel informatique, illuminations, rachat des plaques de rues manquantes.

Demande de subventions à faire: à la région au titre du bonus ruralité pour l'accueil de loisirs, la mairie, la cantine, le cheminement piéton, le city stade; à la Com Com pour le broyeur; au Conseil Départemental pour la Mairie, la cantine, le cheminement piéton, le city stade et la voirie.

6-Etude de devis pour le remplacement du régulateur de la salle socio culturelle (Devis SAEM validé) et pour l'armoire chaude pour la cantine: étude des 2 devis

7-Maintenance des défibrillateurs: renouvellement des contrat d'assistance avec le groupe Schiller

8-Taxation des meublés de tourisme: les résidences secondaires sont soumises à la taxe d'habitation. Mais les meublés de tourisme qui relèvent de la CFE sont exonérés de taxe d'habitation.

9-Enquête publique pour le zonage de l'assainissement: la révision de zonage nécessite une enquête publique

10-Report de la carte communale compte tenu des indécisions autour de la loi ZAN

11-Contrôle sanitaire de la cantine: Suite à l'inspection, la maîtrise des risques sanitaires est classée "satisfaisante". Cependant, il faut augmenter la quantité pour les échantillons témoins journaliers à passer à 80g. De plus les revêtements des murs et sol sont dégradés par endroits.

12-Implantation du poste pour la fibre: le coffret sera implanté au carrefour de la Croix du Feu, près de l'autre coffret. Vigilance sera apportée pour éviter que des poteaux ne soient implantés sans avis de la mairie.

Résumé de la réunion du 14 avril 2025

1-Vote du budget assainissement 2025:

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 41779,74 €, et en investissement à la somme de 35805,49 €.

2-Vote du budget 2025 pour le lotissement:

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 134047,70 €, et en investissement à la somme de 168798,42 €.

3-Vote du budget 2025 pour la commune:

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 558473,74 €, et en investissement à la somme de 1343417,13 €. Le montant des investissements est élevé car le conseil a budgété les projets même s'il semble très difficile de les réaliser compte tenu du contexte financier. Mais cela permet de faire voir quelles demandes de subventions peuvent être faites.

Résumé de la réunion du 10 juillet 2025

1-Remplacement du poste de secrétaire général de mairie

Suite au départ de Céline Béni à compter du 6 octobre 2025 ,le conseil municipal valide la création à compter du 1er septembre 2025 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade de rédacteur à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 31,50 heures.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois consécutifs à compter du 1er septembre 2025. Ce poste permettra de réaliser une période de tuilage entre Céline Béni et le futur secrétaire de Mairie.

2-Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal a décidé de modifier le tableau des effectifs en y intégrant l'emploi non permanent pour accroissement d'activité afin de pouvoir recruter le ou la DGS remplaçant du 1er septembre au 5 octobre 2025.

3-Fusion des délibérations définissant le régime indemnitaire

Le conseil municipal, sur demande de la préfecture a décidé de fusionner les 2 délibérations instaurant le régime indemnitaire de la commune de Bransat prises les 29 juin 2021 et 13 février 2025.

4-Enquête publique du zonage de l'assainissement

Par courrier adressé le 13 juin 2025 à Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, le conseil municipal a demandé de désigner un commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique lancée pour la révision du zonage d'assainissement de la commune de Bransat.

Suite à ce courrier, Madame Christine PERRIER-SIEBERT a été désignée pour réaliser cette enquête qui devrait avoir lieu en septembre 2025.

5-Vente du lot 12 - lotissement de Bellevue

Le conseil municipal a décidé de vendre le lot n° 12 du lotissement « Belle-vue », d'une contenance de 1 294 m², à Madame Sonia DA COSTA BASTOS, demeurant à VARENNES SUR ALLIER (03150), 14 rue de Beaupuy, au prix de 24.90 € TTC/m² de terrain viabilisé soit une somme de 32 220,60€ TTC. Me ASTRUC MALHURET, 3 Rue Marcellin Berthelot, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule est désignée pour établir l'acte correspondant.

6-Réseau d'alerte de la Préfecture

Le conseil municipal prend acte d'un courrier de la préfecture qui informe que la situation financière de la commune est conforme aux attentes comptables.

7-Centrale d'enrobé installée sur le site de NEXSTONE

Le conseil municipal prend acte que de nombreux riverains de la centrale d'enrobé installée sur le site de NEXSTONE subissent d'importants désagréments notamment olfactifs.

Monsieur le Maire propose d'adresser un courrier à la société SIORAT afin de prendre les mesures nécessaires pour réduire les odeurs et les poussières.

8-Chèque Total Energies

Le conseil municipal prend acte d'une régularisation des aides gouvernementales qui a été appliquée dans le cadre de l'amortisseur électricité 2024 sur les factures d'électricité des sites de puissance souscrite > 36 kVA des TPE et assimilables TPE en offre fixe.

Après calcul, il s'avère que Total Energies est redevable de 969,20 euros et valide l'encaissement d'un chèque dudit montant.

9-Demande de subvention à la région pour la réhabilitation du préau de l'accueil de loisirs

Le conseil municipal valide l'agrandissement de l'accueil de loisirs situé au 6 grande place pour faire face l'augmentation de la fréquentation.

Un préau adjacent sera transformé en une salle complémentaire à l'accueil de loisirs.

Afin de financer ces travaux le conseil municipal sollicite la Région en demandant une subvention de 40 % au titre du bonus ruralité soit 20 303,70€ pour un montant total de travaux de 50 757.67€ HT

10-Demande de subvention pour l'aménagement de poste de travail de la secrétaire de Mairie

Suite à la visite médicale de Mme BENI , il a été demandé un aménagement du poste de travail engendrant l'acquisition d'un fauteuil ergonomique et d'un repose bras pour un montant de 1099,79€.

Le conseil municipal décide donc de déposer une demande de subvention au titre du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour un montant de 764,81€

11-Emprunt pour le lotissement

Le conseil municipal décide la contractualisation d'un nouveau prêt relais servant au financement du budget lotissement, le dernier arrivant à échéance au 17/07/2025.

Monsieur le Maire rappelle que ce prêt sera d'une durée de 24 mois avec une durée du différé d'amortissement de douze mois.

Ce prêt relais d'un montant de 50 165 € sert à l'équilibre du budget lotissement tant que tous les lots ne sont pas vendus.

Résumé de la réunion du 25 septembre 2025

Mise en place d'une ligne de trésorerie

Le conseil municipal a décidé de contracter une nouvelle ligne de trésorerie afin d'anticiper la fin d'année comptable et de pouvoir réagir rapidement en cas de besoin de trésorerie notamment pour les travaux de l'accueil de loisirs.

Mise en place d'un emprunt pour le financement des investissements 2025

Le conseil municipal a décidé de financer par un emprunt une partie des investissements 2025. Pour rappel, seront réalisés en 2025 l'agrandissement de l'accueil de loisirs pour un montant TTC de 60908.80 €, l'acquisition du broyeur pour un montant TTC de 43530, 00 € et le programme de voirie 2025 pour un montant TTC de 61024.80€. Soit un total d'investissement TTC de 165463.60€

Le montant escompté de subvention est estimé à 83 830.07€ soit un reste à financer de 81 633.53€.

Monsieur le Maire propose de lancer une consultation auprès des organismes bancaires pour un emprunt de 81633.53 euros sur 10, 12 et 15 ans.

Modification de la délibération n°21-2025 de l'attribution du fonds de concours 2025

Le conseil municipal a décidé de modifier la délibération 21-2025 concernant le fonds de concours 2025. En effet le montant de demande de subvention au titre de 2025 sera de 10816 euros et non 11321 afin de respecter la règle du financement de la commune à hauteur de 50%.

Proposition d'une attribution financière pour le fonds de Solidarité Logement

Le conseil municipal a décidé de participer au financement du Fonds de Solidarité Logement (FSL) mis en place par le département.

Ce fonds, issu de la loi Besson (1990), a pour objectif d'aider les personnes en difficulté à accéder ou à se maintenir dans un logement et à faire face à certaines charges, notamment énergétiques.

Le Conseil départemental invite chaque commune à apporter une contribution financière proportionnelle à sa population, permettant ainsi de renforcer l'action de solidarité envers les ménages les plus fragiles.

Conformément à la délibération du 27 février 2009, le président du conseil départemental de l'Allier est autorisé à solliciter la participation financière, volontaire, au FSL des communes à hauteur de 1 euro par habitant. Ceci représente pour la commune la somme de 540 euros environ.

Approbation de la conversion d'un loyer communal de francs en euros

Le conseil municipal a décidé sur demande du service de gestion comptable de Gannat de modifier le bail de 2002 de madame Yolande FOURNIER domiciliée 13 rue de la roche, 03500 Bransat en le convertissant en euros .

Changement de nom d'un locataire d'un logement communal

Le conseil municipal a décidé de modifier le contrat de location de Mme CHAMONNIERE suite à une procédure officielle de changement de nom de sa personne et l'adjonction d'un colocataire.

Encaissement d'un chèque de la société EDF

Le Conseil Municipal a validé l'encaissement d'un chèque EDF d'un montant de 17,15€ € en compensation d'un incident sur le réseau électrique ayant affecté la commune. Ce montant sera affecté au budget de fonctionnement.

Validation du nombre de délégués au conseil communautaire

Le Conseil Municipal a décidé de valider la composition de la nouvelle assemblée communautaire suite du renouvellement des Conseils Municipaux. Cette recomposition s'appuierait sur les règles du droit commun prévues par la législation en vigueur. En conséquence, l'assemblée communautaire compterait désormais 86 membres, avec un représentant pour la Commune de Bransat, sans changement par rapport à la situation actuelle.

Mise en place d'un contrat de prévoyance

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place, conformément à la législation, une couverture prévoyance pour les agents, ainsi qu'une participation financière de la commune pour aider au financement de cette couverture. Pour rappel, le montant minimum de cette participation est de 7 euros.

Mise en place d'un contrat de santé

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une couverture santé pour les agents, ainsi qu'une participation financière de la commune pour aider au financement de cette couverture. Pour rappel, le montant minimum de cette participation est de 15 euros.

Présentation d'un projet de plan cartographique

Le conseil Municipal a décidé de confier à l'entreprise PLANISHERA la création d'une carte communale qui intègrera les points d'intérêt, les infrastructures publiques, les chemins de randonnée, ainsi que les services locaux. La prestation est proposée à un montant de 1850,00 € TTC. (Réalisation du plan - 1400 €, impression de 2 panneaux 1200 x 800 - 400,00 €, 2 impressions sur papier 90 g couché 1200 x 800 et plastifiée – 50,00€)

Deux panneaux seront installés sur le domaine public

Divers

- Céline Béni quitte la mairie de Bransat le 3 octobre et sera remplacée par Louis Aubry qui travaille avec elle depuis un mois.

- Le Char du festival viticole et gourmand a été très apprécié tant par les enfants y participant que par les spectateurs

- Le Ban des vendanges a été organisé à Barbery

- Le Feu d'artifice sera tiré le 13 décembre et sera suivi d'une soirée dansante avec repas organisée par le club de foot USTB (Union Saulcet Le Theil Bransat)

- Les Vœux 2026 auront lieu le 25 janvier 2026 et seront suivis de la traditionnelle choucroute préparée par le Comité des Fêtes

- Le Bulletin municipal se fait attendre mais ne devrait plus tarder

Travaux

Réfection de la bascule

Après de longues années de fonctionnement et une première réhabilitation il y a près de 20 ans la restauration de notre bascule s'imposait.

Grâce à nos agents qui ont assurés la mise en place et à M. Patrick CHAMALLET qui a réalisé et peint le plateau, nous avons pu réhabiliter à moindre coût notre bascule communale.

Nous lui souhaitons longue vie et nous réfléchissons à l'aménagement de l'extérieur de la bascule. Une boîte à livre pourrait être installée. Toutes les idées sont les bienvenues.



Réfection de la cantine et salle de réunion

Cet été, nous avons pu bénéficier des services de l'association GALATÉE qui accompagne et propose une activité professionnelle aux personnes rencontrant des difficultés de retour à l'emploi.

Via la Communauté de Communes Saint-PourçainSioule-Limagne, la cuisine et le réfectoire ainsi que la salle de réunion ont été repeintes. Le travail a été de qualité et le résultat conforme à nos attentes. Nous remercions l'équipe.

Si les matières premières sont à la charge de la commune, toute la main d'oeuvre a été prise en charge par laCom'Com.

Merci à cette association qui contribue à la valorisation du patrimoine bâti.



Travaux

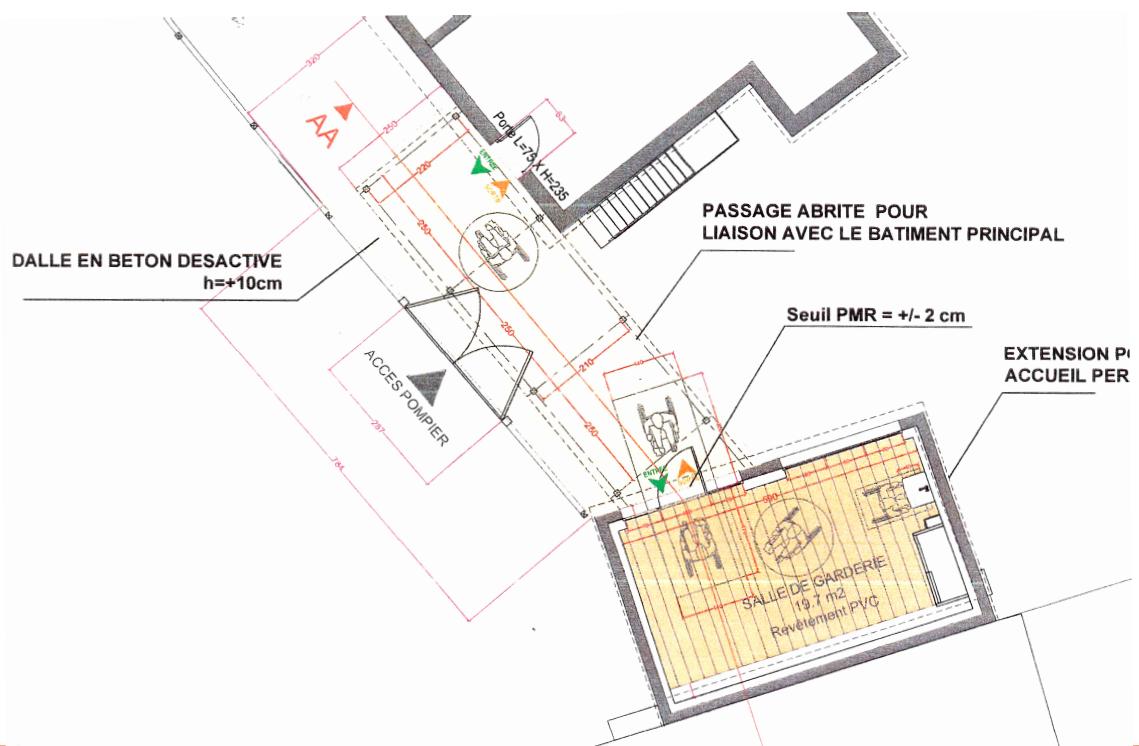
Agrandissement de la garderie

Victime de notre succès avec parfois près de 45 enfants à la garderie péri-scolaire, il convient d'engager les travaux nécessaires pour pouvoir répondre à la demande et rendre cette garderie ainsi que notre école plus attractives.

Les travaux consistent en la rénovation du préau en salle péri-scolaire.

Le montant des travaux est entériné à 70 000 € subventionnés à 80%, le reste à charge de la commune sera de 14000 € soit une annuité d'emprunt sur 20 ans de 938 €.

Les travaux vont débuter à la mi-décembre pour se terminer au premier semestre 2026.



Projets Travaux 2025 -2032

Création d'un cheminement piéton du vieux pont à la croix du feu et dévoiement de la voirie à proximité du pont



Ce projet a pour but de sécuriser la liaison piétonne entre Bransat et la Roche Bransat mais aussi de dévoier le CD 280 à proximité du pont qui longe plusieurs habitations.

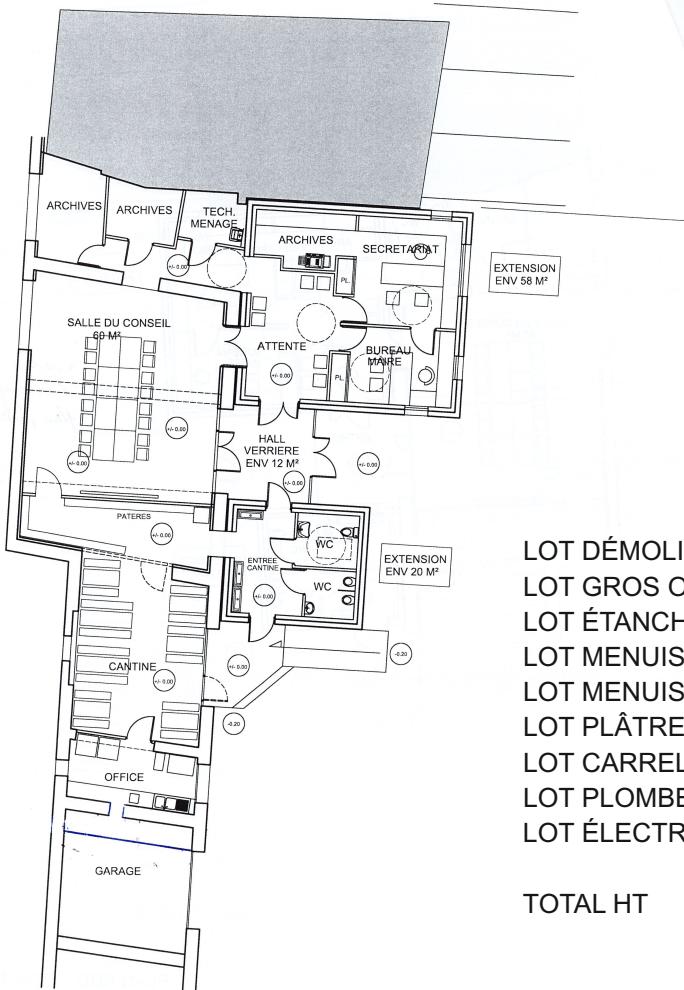
Le dévoiement sera possible avec l'utilisation du terrain de M. et Mme FACON qui serait échangé avec le département afin d'écartier cette voirie des habitations.

L'estimation de ces travaux est de 145 900 € h.t. qui pourraient être subventionnés à hauteur de 80% soit un reste à financer de 29 180 €. L'annuité d'emprunt sur 20 ans de 1 956€. Avec un financement à hauteur de 50%, compte tenu de la conjoncture, l'annuité sur 20 ans serait de 4 900€.



Projets Travaux 2025 -2032

Agrandissement mairie et cantine



Le projet consiste en la restructuration des bâtiments existants (mairie, salle de réunion, cantine) ainsi que les réalisations d'une extension de 120 m² (agrandissement mairie + création d'un hall d'accueil).

Une étude de faisabilité a été réalisée par M. Christophe Blondet,

Le montant des travaux est estimé à 492100 € et se décompose de la manière suivante :

LOT DÉMOLITION	25000,00 €
LOT GROS OEUVRE - DÉMOLITION	184000,00 €
LOT ÉTANCHÉITÉ	18200,00 €
LOT MENUISERIE ALU	61700,00 €
LOT MENUISERIES INTÉRIEURES	19800,00 €
LOT PLÂTRERIE- PEINTURE	84000,00 €
LOT CARRELAGE	28300,00 €
LOT PLOMBERIE - VENTILATION - CHAUFFAGE	45700,00 €
LOT ÉLECTRICITÉ	25400,00 €
 TOTAL HT	 492100,00 €



Ce projet pourra être réalisé sur le prochain mandat en espérant pouvoir obtenir des subventions à hauteur de 80%.

Le reste à charge de la commune sera de 98 400€ soit une annuité de 6 720 € par an.

Si le taux de subvention est ramené à 50% compte tenu de la conjoncture, le reste à charge sera de 246 050 € soit une annuité d'emprunt sur 20 ans de 16800€.



En attente de ces futurs travaux, une réfection des locaux a été engagée en partenariat avec la Communauté de Communes et l'association Gallaté

Projets Travaux 2025 -2032

Aménagement d'une aire de loisirs à proximité de la salle socio-culturelle



Cette aménagement serait composé d'un mini stade de 10x18m, d'une plate-forme de jeux d'eau et d'un pump track utilisé avec différents équipements sportifs (VTT, BMW...)

L'objectif est de rendre ce lieu plus attrayant et proposer à la population et aux écoles des équipements sportifs et ludiques.

Le montant de ces travaux estimé à 243 600 € H.T. pourrait être financé à hauteur de 80% soit un reste à financer de 48 720 € qui engendrent une annuité d'emprunt sur 20 ans de 3 266 €. Avec un financement à hauteur de 50%, compte tenu de la conjoncture, l'annuité sur 20 ans serait de 8165€.

Du côté des associations

Vivre ensemble... A vous de jouer !

Envie de rencontrer du monde ?

Envie de rire, de passer un bon moment, d'être utile...?

Envie de proposer vos idées d'animations ?

Donnez un peu de votre temps à une des 12 associations du village !

Pas besoin nécessairement d'être adhérent de l'association.

Peu importe que vous ne soyez disponible qu'une fois dans l'année, pendant quelques heures...

Dans une équipe, ce qui compte, c'est la force collective ! Dans une commune, c'est la même chose !

Alors portez-vous volontaire auprès de l'une des associations du village ! Dites-lui que vous pouvez lui consacrer quelques heures, selon le jour de l'évènement...

Vous pouvez trouver leur coordonnées sur notre site internet.



Le Club de l'Amitié



CLUB DE L'AMITIE
Se rencontrer – Se parler – Se divertir

L'assemblée générale du Club de l'amitié de Bransat s'est déroulée le 31 janvier 2025.

Il a été acté que l'organisation des réunions changerait afin d'essayer d'apporter une nouvelle dynamique à notre club.

Les réunions se feront les **2e et 4e mardi du mois**, dans le local communal réservé aux associations, au 11 rue de la Roche, ancien dépôt de pain (également ancienne Poste pour ceux qui l'ont connue). Nous nous retrouverons pour jouer à la belote et autres jeux de société.

Le 4ème mardi permettra ainsi à nos adhérents de rencontrer la Magic Mobil' (voir pages INFOS PRATIQUES) et de participer aux activités proposées.

Evènements 2025 :

- 1er mars au soir et 2 mars après-midi notre Loto annuel organisé par Stella a eu lieu
- 27 septembre après-midi notre concours de belote

A très vite,
Aurore Dubois
Secrétaire du Club de L'amitié de Bransat
06.20 07.66.40

ACPG - CATM : Cérémonie du 11 novembre 2024

Les associations d'anciens combattants et prisonniers de guerre de 1914 - 1918, ceux de 1939 - 1945 et enfin ceux de 1952 - 1962 (guerre d'Algérie) ont fusionné en 1980 et sont devenus ACPG - CATM de Bransat.

Notre association vieillit mais résiste du mieux qu'elle peut ! Et cela grâce aux sympathisants qui nous ont rejoint, à notre municipalité toujours à nos côtés et à notre écoute ainsi qu'à la population bransatoise de plus en plus nombreuse à chacune de nos manifestations - MERCI à eux. Nous comptons beaucoup sur tous les nouveaux Bransatois pour nous rejoindre et assister à nos cérémonies patriotiques. Notre devoir est de ne pas oublier, se souvenir et s'incliner devant tous ces noms gravés sur notre monument aux morts. Ces hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté. Non, nous n'avons pas le droit d'oublier car la paix est si fragile. L'actualité avec ses conflits un peu partout nous donne des frissons. Nos manifestations de cette année 2024 n'ont pas été bien différentes des autres années : le 8 mai au monument de Bransat, le 29 septembre au Grand rassemblement départemental de toutes les Associations d'Anciens de la Guerre d'Algérie devant la stèle au monument de Saint Pourçain Sur Sioule où nous étions enfin tous rassemblés.

Sur cette stèle figurent les 138 noms de nos camarades tués en Algérie pour le seul département de l'Allier dont : Jacques Pagnon, Roland Daubanay et René Namy pour le secteur de Saint Pourçain S/S.

Puis le 11 novembre comme le 8 mai en commun avec Monsieur le maire et sa municipalité, nous avons commémoré l'armistice de 1918 accompagné d'une assistance nombreuse. Pour clôturer nos manifestations de 2024, il nous incombaît d'organiser la cérémonie



du 5 décembre (date de la fin des combats en Algérie) pour le secteur de Saint Pourçain S/S - cérémonie qui change de commune tous les ans. 13 drapeaux nous ont fait l'honneur de leur présence ainsi que de nombreux anciens combattants des communes voisines. Nous avons été très touchés de la présence des responsables de l'accueil de loisirs avec leurs petits élèves (un grand merci). A la fin de la cérémonie, toute l'assistance a entonné la Marseillaise avant de se

retrouver comme après chaque cérémonie patriotique au traditionnel vin d'honneur offert par notre municipalité représentée ce jour-là par Marie-Pierre Drouard. Pour notre plus grande satisfaction, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres volontaires pour porter nos drapeaux, lire nos messages,... en la personne de Marie-Pierre Drouard et Nolan Bouhet. La relève s'installe et nous les remercions vivement.

Nous espérons de tout cœur que nous serons les derniers anciens combattants et que ces jeunes qui prennent la relève continueront à perpétuer le devoir de mémoire. Nous comptons sur eux et sur vous tous, et nous vous donnons rendez-vous le 8 mai 2025 place du monument à 11h.

Jean TOURET





Photo souvenir d'un repas des CATM avant 1982 car à cette époque les épouses n'étaient pas invitées au repas ! Qui les reconnaît ? Allez on vous aide : Georges Dupuy, Maurice Boivin, Jean Berthon, Jean Touret, Jean Terret, Elie Grobost, Pierrot Dumontet, Robert Deschamps, René Nicolas.

Union Sportive Saulcet - Le Theil - Bransat

En juillet 2023, et dans le cadre du développement du club, l'Union Sportive Saulcet Le Theil s'est mise en entente avec l'AS Bransat pour la saison 2023-2024.

Lors de son assemblée générale au mois de juin 2024, il a été décidé de fusionner les deux entités, devenant ainsi l'USTB - Union Sportive Saulcet Le Theil Bransat.

De partenaires d'entraînement l'an passé, les joueurs forment maintenant deux équipes qui sont engagées l'une en Départementale 3, l'autre en Départementale 5.

Pour suivre les résultats, abonnez-vous à la page Facebook Union Sportive Saulcet Le Theil Bransat.

Manifestations en 2025 :

- Samedi 29 ou Dimanche 30 mars : Loto
- Août : Tournoi de pétanque
- Septembre : Soirée à déterminer
- 13 Décembre: Feu d'artifice et tartiflette à Bransat, venez nombreux !



Toutes personnes intéressées par la pratique du Foot et souhaitant s'investir dans le Club en tant que joueur et/ ou dirigeant, sont les bienvenues. Ne manquez pas de contacter Eric Tourret au 06.77.42.82.14.

Retrouvez le calendrier des matchs sur le site de la fédération <https://allier.fff.fr/> et sur la page Facebook <https://fr.facebook.com/UnionSportiveSaulcetLeTheilBransat/>



Amicale laïque B.S.V.

L'année 2024 a été riche en moments festifs et conviviaux pour l'Amicale Laïque BSV. Le carnaval a rassemblé petits et grands autour de costumes colorés et d'une ambiance joyeuse. La kermesse des enfants a été un véritable succès, offrant jeux et animations pour célébrer la fin de l'année scolaire. Enfin, Halloween a conclu l'année en beauté avec des décors effrayants et des ateliers créatifs pour ravir les familles.



Quelques photos du carnaval sous la neige...

Benoit DESBOUIS



Pour 2025, nous avons préparé de belles rencontres :

- le carnaval s'est déroulé à Bransat le 15 mars,
- la kermesse est prévue le matin du 21 juin,
- et Halloween a été célébré le 31 octobre à Verneuil-en-Bourbonnais.

Vous étiez nombreux pour partager ces moments festifs !



Ces pas compliqués

Commençons par remercier chaleureusement Monsieur le Maire pour le prêt de la salle socio-culturelle. Un espace très convivial où chaque semaine nous avons tous beaucoup de plaisir à nous retrouver pour passer des moments de danse et d'amitié indispensables à l'équilibre de tous ! En 2024, c'est toujours avec le même plaisir que nous nous retrouvons chaque jeudi pour exécuter quelques pas de danse avec, bien sûr, quelques nouveautés dansantes. Ne nous enfermons pas dans la routine !

L'année passée, nous étions une vingtaine de danseurs à Bransat. En réunissant nos deux associations, nous avons participé à quelques démonstrations publiques. Le club de l'amitié de Langy nous a invité fin avril à danser devant leurs aînés, une magnifique journée avec un accueil très chaleureux. Une pluie battante nous a accompagné pour la fête du vélo à Saint-Gérand-le-Puy au mois de juin. Il y a eu beaucoup d'ardeur pour que la piste de danse soit rendue praticable grâce à la danse du balai !



Le 23 juin 2024, nous avons organisé, en partenariat avec le Comité des Fêtes de Bransat, une marche dansante, dans le cadre de l'événement inter-communautés « 2024 kms ». Une façon de participer aux Jeux Olympiques de Paris ! Danseurs et marcheurs ont cheminé et dansé, sur un parcours de 6 kms. Pour tous nos danseurs, le pique-nique tiré du sac a terminé cette randonnée, autour d'une table très conviviale dans la cour de l'école de Bransat. Et, pour digérer et terminer cette belle journée, devinez : nous avons dansé, dansé et encore dansé !

Comme à l'accoutumée, la commune de Saint-Christophe en Bourbonnais nous a agréablement reçu pour la fête du village fin juillet. Cette manifestation a été suivie, le week-end d'après par une petite démonstration pendant le marché de Treteau. De très belles soirées autour d'un repas très festif.

En 2024, une vingtaine de danseurs a retrouvé le chemin de la salle polyvalente. La motivation est là pour apprendre de nouveaux pas de danse que ce soit sur des airs de musiques country, des musiques irlandaises, des musiques de variétés ou des airs d'opéra ! L'amitié étant toujours au rendez-vous, nous préparons une petite fête où nos deux associations de danse se retrouveront à Bransat, le 6 décembre, pour partager les agapes concoctées par tous. N'hésitez pas, venez nous rejoindre ! La seule condition est de savoir compter jusqu'à huit ! La danse « ces pas compliqués » ! Il suffit de mémoriser, en chantant et en comptant quelques pas dont les noms vous deviendront familiers.



Catherine et Jean-Claude, « Ces pas compliqués », E-mail – cespascompliqués@outlook.fr



Comité des fêtes

Retour sur une année 2024 un peu chaotique du comité des fêtes. La météo nous a joué un mauvais tour cette année pour la marche « Des Chats Gris » du 07 mai. Celle-ci a dû être annulée et reportée à cause des orages (arrêté reçu de la préfecture).

Malheureusement le temps n'a pas été plus clément le 31 mai. Une vingtaine de personnes sont quand même venues malgré le très mauvais temps.

Le 23 juin 2024, avec l'association « Ces Pas Compliqués », dans le cadre des Jeux Communautaires nous avons organisé une marche dansante. Nous avons accueilli 29 participants. Suivi d'un pot de l'amitié.

Très joli moment de convivialité ...

La brocante n'a pu avoir lieu par manque de bras pour l'organisation.

Lors des traditionnels vœux du Maire, accompagné de la choucroute et de la galette du 19 janvier 2025, nous avons eu le plaisir de servir 89 personnes. Merci à vous.

Le comité des fêtes compte à son actif une petite dizaine de personnes, ce qui fait peu pour l'organisation lors de manifestations.

Nous recherchons activement des bénévoles.

Il n'est pas demandé d'être présent tout le temps (c'est en fonction de ses disponibilités) mais un coup de pouce pour la préparation, pour le feu de l'action ou pour le rangement serait le bienvenu.

Nous serons ravis de votre aide !!

Marie-Hélène LAFON



Eternity Papillon 2024 - 2025

L'Association Eternity Papillon'Danse a démarré sa 7ème saison. 60 jeunes (filles et 2 garçons) participent aux cours hebdomadaires qui ont lieu les mercredis après-midi.

Lors de la saison 2023/2024 :

- Spectacle annuel en extérieur les 15 et 16 Août 2024 devant plus de 800 personnes. REPAS Jambon à la broche + SHOW NOCTURNE
- Participation au Festival Viticole et Gourmand de Saint-Pourçain le 17 août 2024 avec la présentation d'un char et d'une prestation dansée.

Pour la saison 2024/2025 :

- Spectacle annuel « show nocturne » les **15 et 16 août 2025** au stade de foot avec repas en extérieur
- 6ème participation au Festival Viticole et Gourmand de Saint-Pourçain le 23 Août



Nous remercions Mr le Maire et l'ensemble du conseil municipal pour leur confiance et soutien, tous les bénévoles répondant activement aux manifestations, les habitants de la commune pour leurs applaudissements lors de notre spectacle.

Cynthia BLOND

Associés supporters de l'ASSE

Section 207 de Saint-Pourçain-sur-Sioule

Notre association a été créée le 25 août 2005 sous la loi 1901 et déclarée en Préfecture de l'Allier à MOULINS. Nous dépendons de la maison des associés supporters de l'AS. ST ETIENNE, avec Jean-Charles SCHULER, président de toutes les sections.

Actuellement, la Section 207 de ST POURCAIN SUR SIOULE compte 30 adhérents avec un bureau composé comme suit :

Michel AURAMBOUT, Président
Thomas MAZEROLLE, Vice Président
Delphine MAZEROLLE, Trésorière
Pierre-Michel CANTUEL, Trésorier Adjoint
Christiane POULET, Secrétaire
Emilie MARTIN, Secrétaire Adjointe
Jean-Luc FUGIER, Secrétaire Adjoint



Membres : Philippe DEVEAUX, Aurélie CANTUEL, Jean-Paul POULET, Nathalie QUAIRE, Michel BOUTONNET, DEFRETIERE Alain, Eric CHARLAT, Emmanuel HUBLIN, Cyrille DUMERCHEZ.
Commissaires aux comptes : Jean-François NOIR et Bruno PICARD.

L'année s'est clôturée satisfaisante avec notre AG en date du 15 juin 2024, Monsieur le Maire étant excusé, a été représenté par son adjoint Monsieur Bruno PICARD.

Nos manifestations 2024 : Seul notre concours de pétanque du 31 août 2024 a eu lieu sur le terrain de CHÂTEL DE NEUVRE avec 36 doublettes.

Actuellement, Il est très compliqué d'accéder dans les stades, suite aux interdictions de stade dû au débordement de certains supporters.

MANIFESTATIONS 2025 :

Nous avons organisé un dîner dansant le samedi 22 mars 2025, animé par le DJ DIMITRI, à la salle des Fêtes de BRANSAT, assemblée Générale le 14 juin 2025, notre concours de pétanque qui s'est déroulé sur le terrain de CHÂTEL DE NEUVRE le 6 Septembre 2025 (chaque année nous accueillons entre 30 et 36 doublettes). Toutes nos manifestations comme chaque année se sont déroulés à BRANSAT (sauf la pétanque).

Pour aller voir les matchs, les déplacements peuvent se faire en mini bus ou covoiturage, les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mr Michel AURAMBOUT au 06.33.74.34.99

Toutes les personnes qui aiment le foot et qui veulent supporter notre club mythique de l'ASSE, seront les bienvenues au sein de notre association, pour une modique somme de 20 euros à l'année. Cette cotisation donne droit à des avantages au sein du CLUB de ST ETIENNE remise à la boutique, tarif préférentiel au musée, et prioritaire pour les places de matchs. Vous pouvez contacter le président au 06.33.74.34.99 ou la secrétaire au 06.29.05.71.26 pour tous renseignements complémentaires.

Le président, les membres du bureau ainsi que tous les adhérents remercient la municipalité de BRANSAT pour leur aide tout au long de l'année.

Infos pratiques

Site internet et application Intramuros de votre village

Pour ne pas passer à côté d'informations, nous vous rappelons que nous mettons à jour deux moyens d'informations

- le site internet www.bransat.fr

- l'application Intra Muros : avez-vous testé ?

L'application Intramuros, mise à la disposition des communes de la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne depuis 2022, fourmille d'informations locales, facilitant le quotidien des habitants. Elle permet également de se tenir informé des dernières actualités au plus près de chez vous.

Pas de smartphone ? Qu'importe : l'application est également consultable sur ordinateur.

Pas encore convaincu.e de l'utilité? Alors petit tour d'horizon des fonctionnalités.

- Page d'accueil :

La partie supérieure donne accès aux informations de communication avec la mairie et la ComCom : horaires, coordonnées, site Internet...

- La page d'accueil s'ouvre sur l'**onglet Services**.

On y retrouve toutes les informations des différents intervenants locaux, dans de très nombreux domaines : santé, culture, gestion des déchets, aides aux démarches...

- L'onglet **journal** communique les informations de la commune, de l'intercommunalité et/ou des associations selon le filtre choisi.

- L'**agenda** permet de repérer les événements qui vous concernent ou vous intéressent en fonction des filtres que vous sélectionnez. Y sont notamment recensés (par ordre chronologique) les marchés, les actions de La Magic, les permanences France services et Bourbon'net... mais également les soirées, les concerts, les concours de belote et pétanque... à condition que les organisateurs fassent le nécessaire pour déclarer leur manifestation.

- L'Onglet "**découvrir**": c'est la vitrine touristique de Bransat et de ses alentours. Peut-être même y ferez-vous des découvertes...

L'application est tenue à jour par l'équipe communication. Et nous gageons que si vous l'essayez, vous l'adopterez !

Les membres de la commission communication sont à votre service pour vous guider. Pour cela, envoyez un mail à com.bransat@gmail.com ou demandez à Céline, secrétaire de mairie, sur les horaires d'ouverture, elle vous mettra en relation avec l'équipe.



Scannez-moi

Permanences administratives

Les conseillers France Services vous accompagnent dans vos démarches administratives et numériques.

NB : En raison de la faible fréquentation, **il n'y a plus de permanences France Services à Bransat.**

Vous pouvez vous rendre dans une autre commune (voir Intra Muros pour les jours et lieux) ou par exemple à **St**

Pourçain sur Sioule à la Com Com, sans rendez-vous : tous les mardis

ou sur rendez-vous : le 2ème et 4ème jeudi du mois de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prise de rendez-vous 06.12.68.90.34 ou 04.70.58.43.65

Nouveau : depuis le 27 janvier, un **délégué du Défenseur des Droits** tient une permanence chaque mois dans nos locaux à Ébreuil.

Le **Défenseur des Droits** est une autorité indépendante qui aide toute personne rencontrant des difficultés dans l'exercice de ses droits. Son rôle est d'intervenir lorsque des démarches entreprises restent sans réponse ou aboutissement.

- Litiges avec les services publics (CAF, France Travail, MSA, sécurité sociale, préfecture, impôts, etc.).
- Discriminations liées à l'âge, l'origine, le handicap, le genre, etc.
- Respect des droits de l'enfant (accès à l'éducation, protection, assistance).
- Déontologie des forces de sécurité (en cas de comportements abusifs).
- Protection des lanceurs d'alerte (assistance aux personnes signalant une atteinte à l'intérêt général).

Cette permanence est ouverte à tous et gratuite.

Lieu : France Services Ebreuil, 21 allée du Chemin de Fer, 03450 Ebreuil

Quand : Chaque 4e lundi matin du mois (sur rendez-vous)

Prise de rendez-vous : Contactez les conseillères de France Services au 04 70 58 43 65 ou 06 12 68 90 34 / franceservices@ccspsl.fr



La Magic Mobil'

Aller vers les habitants, pour créer, maintenir et faire vivre le lien social de proximité et les projets.

Une fois par mois à Bransat, la Magic venait à votre rencontre pour vous accompagner de manière individuelle pour:

- Prendre en main un équipement informatique
- Créer des comptes sur les sites administratifs et de santé (Doctolib, Améli)
- Créer une adresse mail
- Installer et utiliser des applis utiles sur votre smartphone ou tablette
- Taper un courrier et l'envoyer
- Faire un achat en ligne

Ce bus est équipé d'un ordinateur, d'une imprimante, de tablettes et d'une connexion WIFI ce qui vous permet de répondre à vos besoins, alors n'hésitez pas à venir nous solliciter !

Vu la faible fréquentation, la permanence de Bransat a été supprimé.
Renseignez-vous auprès de la Magic pour retrouver les nouveaux lieux de rencontre.

Bénéficiez des services de France Rénov'Allier

Vous avez pris la bonne résolution d'entreprendre des travaux de rénovation de votre logement en 2025 ? Le Guichet France Rénov' Allier vous aidera à identifier les subventions dont vous pourrez bénéficier.

Les permanences du service départemental France Rénov' Allier sont tous les 1er et 3ème jeudis du mois au siège de la Communauté de Communes à St Pourçain-Sur-Sioule, de 9h à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous).

C'est une équipe composée d'un binôme « thermicien et animatrice de la cellule habitat » qui vous accueillera.

Ces permanences s'adressent à tous les propriétaires qui souhaitent faire des travaux de rénovation dans un logement. La cellule habitat pourra les renseigner sur les dispositifs d'aides existants pour des travaux de rénovation de logements, leur apporter des conseils neutres et gratuits et les accompagner dans leurs démarches de demande d'aides.

Numéro unique du Guichet France Renov'Allier : 04 70 34 41 84 francerenovallier@allier.fr

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la page « Rénover son habitat » du site internet de la Communauté de Communes : <https://www.comcom-ccspsl.fr/vos-demarches/renover-son-habitat/>



En complément, pour les questions relatives à notre **aide aux travaux de ravalement de façade** et au versement des aides habitat de la Communauté de Communes, Christelle Leray, l'agent du service habitat basée à St Pourçain-sur-Sioule est joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au 04.70.47.67.20 et elle peut accueillir les demandeurs au bureau du mardi au vendredi aux mêmes horaires.

Enfin, n'oubliez pas que **les travaux qui modifient l'aspect extérieur des constructions nécessitent le dépôt préalable d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire. Le service urbanisme reste joignable pour vous conseiller du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04.70.90.67.65.**

Vous pouvez également retrouver des liens et informations utiles sur notre page internet : <https://www.comcom-ccspsl.fr/vos-demarches/deposer-une-demande-durbanisme/>



Urbanisme

Quelles sont les règles ? Quelques exemples ci-dessous

Abri de jardin	Surface < ou = 5 m ²	Pas d'autorisation à demander
	Surface > 5 et < ou = 20 m ²	Déclaration préalable
	Surface > 20 m ²	Permis de construire
Clôture	Champ de visibilité monument historique, site inscrit ou classé	Déclaration préalable
	Autres clôtures (dont celles nécessaires à l'exploitation agricole	Aucune formalité
Construction existante (dont extension)	Travaux d'entretien en vue de réparation ordinaire	
	Travaux intérieurs sans modification des structures porteuse	
	Modification aspect extérieur	Déclaration préalable
	Ravalement	
	Extension > 20m ²	Permis de construire
Construction nouvelle	Surface <=5m ² et hauteur <12m	Aucune formalité
	Surface <=5m ² et hauteur >12m	Déclaration préalable
	Surface entre 5 et 20 m ² inclus	
	Surface > 20 m ²	Permis de construire
Changement de destination	Sans travaux	Déclaration préalable
	Avec travaux modifiant les structures porteuses ou façades	Permis de construire
Piscine - hauteur couverture <1,80m ou non couverte	Bassin <ou = 10 m ²	Aucune formalité
	Bassin entre 10 et 100 m ²	Déclaration préalable (Permis de construire si > 100 m ²)
	Couverture d'un bassin	Déclaration préalable
Piscine - hauteur couverture >1,80m	Bassin <ou = 10 m ²	Aucune formalité
	Bassin entre 10 et 100 m ² et > 100 m ²	Permis de construire
	Couverture d'un bassin	Déclaration préalable
Terrasse	Au niveau du terrain naturel ou légère élévation	Aucune formalité
	Si forte élévation = construction	Déclaration préalable (permis de construire si > 20 m ²)
Panneaux photovoltaïques	Sur construction existante	Déclaration préalable
	Centrale solaire au sol	VOIR DDT
Mobile Home (résidence mobile de voyage)	Hors camping ou parc résidentiel	Interdit

Pour toutes autres questions, s'adresser en mairie.

VLN Motoculture 03 déménage

VLN Motoculture 03 vous propose un service d'entretien de vos équipements de motoculture mais aussi de vente de matériels d'occasion.

Voilà déjà 3 ans que NICOLAS OBSZYNSKI a créé sa société sur la commune de Bransat.

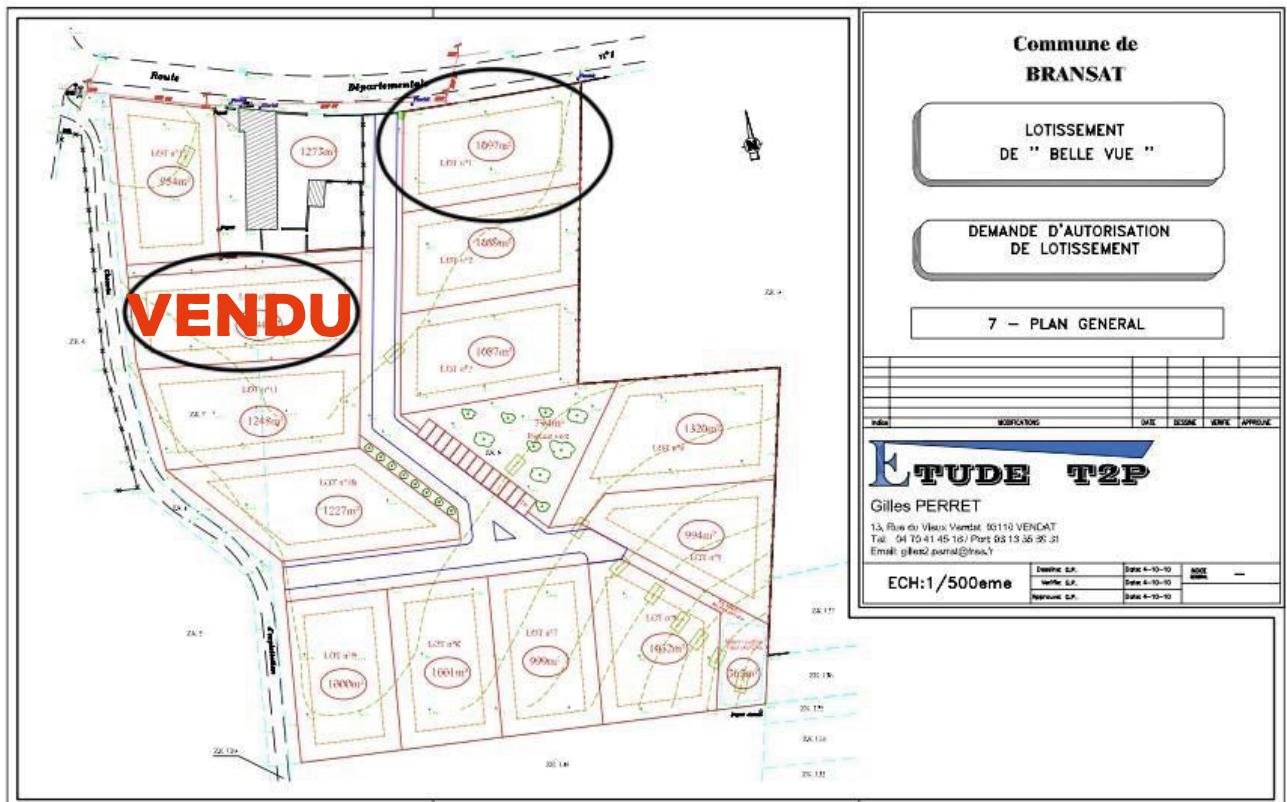
Initialement installé à Barbery, la société vient de déménager. Mais bonne nouvelle, elle est restée sur la commune. Vous pouvez désormais retrouver Nicolas au lieu-dit l'Artouzat, route de Montmarault.

Pour le contacter : 06 25 36 86 80



Terrain à vendre

Le lotissement de Belle-Vue situé le long de la D1 comporte 13 lots avec une belle vue panoramique sur Bransat et Louchy-Montfand. Ace jour, il ne reste plus qu'un lot de 1097 m² à 24.90€ le m².



Les lots sont viabilisés et aménagés (parking, aire de jeux, éclairage, voirie...).

- Pas de taxe de raccordement, pas de taxe d'aménagement (part communale)
- Taxe foncière sur le bâti : 35,99 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 29,75 %

Prendre contact avec la mairie de Bransat au 04.70.45.40.91 ou Mr PETIT-JEAN au 06.74.79.23.31



VENDU



TERRAIN DISPO

Mémo ordures ménagères

Pensez à **SORTIR VOS POUBELLES LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE** afin que vos déchets soient bien ramassés.

- Les ordures ménagères sont collectées tous les mardis.
- Les bacs jaunes sont collectés toutes les 3 semaines : Memo tri et calendrier à télécharger sur <https://www.sicomsudallier.fr>
- les déchets verts et alimentaires sont à composter.

Des points de collecte du verre sont répartis sur la commune :

- A l'entrée du stade, rue du stade ;
- A Barbery ;
- A la station d'épuration rue du bas de la rivière, avec en plus une colonne pour le recyclage des textiles.



Changements 2026 : La collecte des ordures ménagères passera à une fois tous les 15 jours et la collecte sélective sera également ramenée à une fois tous les 15 jours. Ainsi une semaine sur deux, collecte ordures ménagères ou collecte sélective. Des informations vous parviendrons courant 2026 avec notamment l'organisation d'un réunion publique.

Tarifs de la Salle socio-culturelle 2026

Tarifs Salle socio culturelle à compter du 01/01/2025	Particuliers, associations et sociétés de la commune	Particuliers, associations et sociétés extérieurs à la commune
Location 24 h (8h à 8h)	145 € + consommation électrique *	290 € + consommation électrique
Location 48 h (8h à 8h J + 1)	230 € + consommation électrique	420 € + consommation électrique
A partir du 3ème jour	80 € par jour + consommation électrique	80 € par jour + consommation électrique
Réunion 8h/13h ou 14h/20h	70 € + consommation électrique	80 € + consommation électrique
Réunion 8h/20h	115 € + consommation électrique	130 € + consommation électrique
Prestation ménage intégral	170 €	170 €
Prix d'une table cassé	180 €	180 €
Prix d'une chaise cassée	80 €	80 €
Taxe ordures ménagères	20 € par manifestation	20 € par manifestation
Mise à disposition vaisselle	Gratuit	Gratuit



***Consommation électrique :** les frais d'électricité sont facturés au prix du KWH facturé à la commune. Un relevé du compteur est effectué avant et après la manifestation.

Acompte : versement de 50% du montant de la location à la réservation (envoi du dossier). La commune se réserve la possibilité d'exiger le versement de l'intégralité de la location lors de la réservation en cas d'antécédent de problème de règlement pour une précédente location.

Mémo à conserver

Portage des repas	Livraison des plateaux repas du lundi au samedi pour une offre 7 jours sur 7 S'adresser à la Com Com au 04.70.47.67.23
Transports à la demande T'LIB	Transports sur les 60 communes du territoire de la Com Com pour un tarif unique de 5 €, ou 4 € à partir de 2 personnes, du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h. Infos au 04 70 47 67 20 ou tlib@ccspsl.fr
Epicier ambulant	Tous les vendredis vers 10h rue de la Roche ou à domicile sur demande (Tél 06 08 91 30 82). Paiement par carte bancaire possible depuis janvier 2025.
Coiffeuse - Coiff' in car	Un vendredi sur deux (semaines impaires). Prenez rendez-vous au 06.85.27.17.07
Distributeur de pizzas	La société JUST QUEEN recherche un nouveau repreneur. Réouverture prochaine
Gîtes du village	<ul style="list-style-type: none"> - GÎTE DU COURS MORIN, 2 Cours Morin 03500 Bransat, 06.28.79.74.12 - GÎTES AUREMBOUX, 04 70 46 81 60 ou 04 70 45 34 03 - GÎTES FAVIER, Rue du Bas de La Rivière, 06 27 25 79 89 - GÎTES LES CODRETS, Les Codrets, 06 71 70 57 20
Chambres d'hôtes	Chambre d'hôtes Le labyrinthe du peintre, 2 rue de l'Artaud, 03500 Bransat, 06 60 87 65 02 ou 06 83 45 40 59
Assistantes maternelles	<ul style="list-style-type: none"> - Marie-Reine THOMAS, 3 le cul de sac - 04 70 47 57 23 - Sandrine MANTIN, 32 rue de la roche - 09 77 30 68 46 - Sandrine VANDERCRUYSEN, 4 cours morin - 06 37 88 41 16
Centre Social La MAGIC	<ul style="list-style-type: none"> - Achats groupés de fioul et granulés, - Ateliers et formations sur l'ensemble du territoire des communes adhérentes, - Voyages organisés, - services séniors, enfants, jeunesse, famille - conseils numériques, conseils budget <p>28 Rue de la Chaume, 03110 Brout-Vernet, 04 70 58 20 68, https://www.lamagic.fr/</p>
Les associations du village	<ul style="list-style-type: none"> - ACPG - CATM, 06 81 95 81 13, - AMICALE LAÏQUE BSV, rpibsv@gmail.com, - ASSOCIÉS SUPPORTERS DES VERTS - SECTION 207, 06 29 05 71 26, christiane.poulet78@orange.fr, - CES PAS COMPLIQUÉS, danse en ligne, 04 70 34 60 07, cespascompliques@outlook.fr, - CLUB DE L'AMITIÉ BRANSAT, 06 68 64 76 84, secretariat.clubamitie@yahoo.com - COMITÉ DES FÊTES, 06 08 11 83 74, comite.des.fetes.bransat@sfr.fr - ETERNITY PAPILLON DANSE, 06 64 13 73 30, - USTB, Union sportive Saulcet Le Theil Bransat, football, 06 77 42 82 14, - SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE.



La M.A.G.I.C

Maison d'Animation globale et d'initiatives collectives



Depuis 1962, le Centre Social La MAGIC agit avec les habitants, associations, entreprises et élus des 23 communes du territoire pour porter des projets communs.

Une idée, un besoin, une envie ? Envie de vous engager ? Contactez-nous !

ATELIERS ANNUELS

Pilates, relaxation, cardio et renforcement musculaire, yoga, cirque, afro zumba, chorale, couture, arts plastiques, découverte des vins, sophrologie, mémoire, Brain Ball, percussions et chant.

SOCIAL

- Point Conseil Budget (PCB) : conseils personnalisés et gratuits de gestion budgétaire
- Ateliers d'accès à l'emploi (CV, lettre de motivation)
- Accès aux soins et aux démarches de santé
- Aide aux démarches administratives
- Accueil social universel

TIERS LIEU

La MAGIC vous accueille dans un véritable Tiers Lieu : un espace ouvert à tous pour jouer, lire, échanger, se connecter, découvrir l'imprimante 3D, la découpe laser et bien plus encore.

MAGIC'MOBIL'

La Magic Mobil' parcourt les communes pour faire découvrir les activités de La MAGIC, proposer des ateliers informatiques et accompagner les démarches en ligne.

SERVICES

- Service mandataire : aide administrative pour les particuliers employeurs (+ de 60 ans)
- Transport de personnes : les jeudis, pour aller au marché de Broût-Vernet (secteur restreint)
- Achats groupés : fuel 5 fois/an et granulés 3 fois/an
- Local de répétition autogéré à Chantelle.

VIE ASSOCIATIVE

Une question ou un besoin pour votre association ?

Le SAVA est là pour vous accompagner : appui sur la réglementation, recherche de financements, valorisation de vos actions et de votre structure...

NUMÉRIQUE

- Ateliers informatiques
- Aide aux démarches dématérialisées
- Accompagnement individuel ou collectif
- Café numérique
- Repair café

SÉNIORS

- Information, orientation, accompagnement
- Ateliers de prévention santé
- Sorties culturelles, expression artistique,
- Moments partagés (jeux de société, repas...)
- Séjours

FAMILLE

- Activités culturelles et sportives
- Loisirs
- Séjours et sorties en famille
- Ateliers thématiques

ENFANCE JEUNESSE

- Animations ponctuelles et séjours (découvertes culturelles, sportives et de loisirs)
- Appui aux collectifs de jeunes (CME, ATEC...)
- Organisation d'anniversaires
- Promeneurs du net



28 rue de la Chaume | 03110 Broût-Vernet



04 70 58 20 68



contact@lamagic.fr



www.lamagic.fr



[centre social La Magic](#)



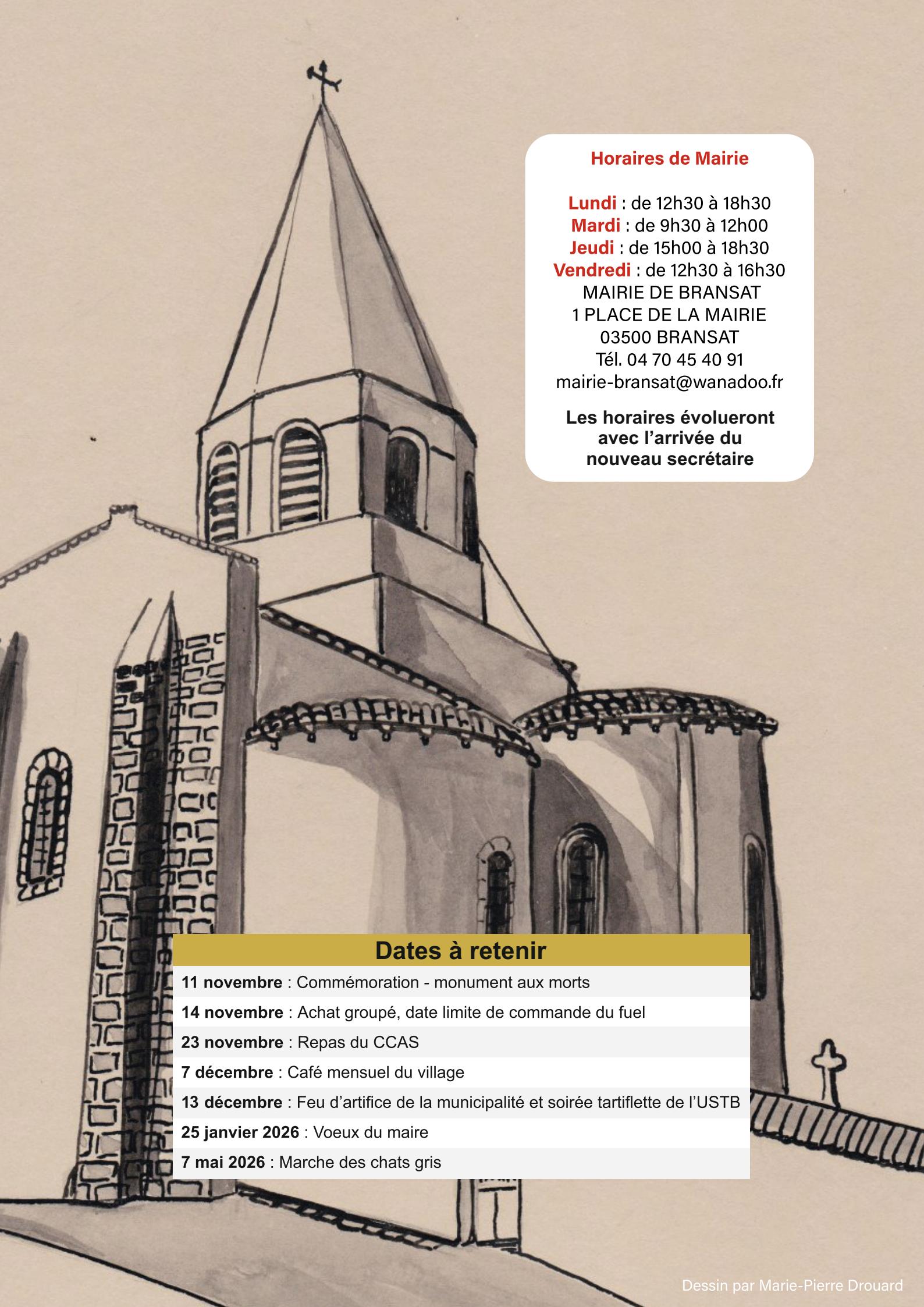
[edithlamagic / johanie_lamagic](#)

Pour mémoire : pensez à renouveler votre adhésion !

Chaque année civile, n'oubliez pas de réadhérer à la MAGIC si vous souhaitez bénéficier de leurs services ou tout simplement soutenir l'activité de ce Centre Social !

En tant qu'habitant d'une commune adhérente, la cotisation annuelle est de 13€ par foyer.

A noter : en participant à un seul achat groupé de fuel, vous amortissez l'adhésion (sous réserve d'un volume commandé significatif) !



Horaires de Mairie

Lundi : de 12h30 à 18h30

Mardi : de 9h30 à 12h00

Jeudi : de 15h00 à 18h30

Vendredi : de 12h30 à 16h30

MAIRIE DE BRANSAT

1 PLACE DE LA MAIRIE

03500 BRANSAT

Tél. 04 70 45 40 91

mairie-bransat@wanadoo.fr

**Les horaires évolueront
avec l'arrivée du
nouveau secrétaire**

Dates à retenir

11 novembre : Commémoration - monument aux morts

14 novembre : Achat groupé, date limite de commande du fuel

23 novembre : Repas du CCAS

7 décembre : Café mensuel du village

13 décembre : Feu d'artifice de la municipalité et soirée tartiflette de l'USTB

25 janvier 2026 : Vœux du maire

7 mai 2026 : Marche des chats gris